

BIOGRAPHIE ET ORAISON FUNEBRE

DU

REVD. M. F. LABELLE

Et autres Documents relatifs à sa mémoire, ainsi qu'à la visite

DE

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ, ECR.,

AU

COLLEGE L'ASSOMPTION

SUIVIS

D'UNE LETTRE DE MGR. DE MONTRÉAL

ET

D'UN BREF DU SOUVERAIN PONTIFE.



Montreal :

IMPRIMERIE DE LA MINERVE,

No. 16, Rue St. Vincent.

1865

I.

Puisque “ la reconnaissance est douce pour celui qui la sent, mais mille fois plus douce pour celui qui en est l'objet, ” comme l'a dit un auteur, nous aurions mille fois tort, nous, qui l'éprouvons, si vive au fond de nos cœurs et si jalouse de sa liberté d'action, de lui imposer silence, ou de rester sourds à son inspiration. Quant à celle dont ces pages sont l'écho, il ne lui sera pas donné de faire tressaillir celui qui en est l'objet, puisqu'il dort, maintenant, sous les glaces du tombeau. Aussi, ne prétendons nous que donner, ici, la mesure de gratitude, dont les élèves du Collège l'Assomption se reconnaissent solidaires envers un ami dévoué de leur jeunesse. Nous voulons que son nom reste gravé pour les temps les plus reculés ; que sa mémoire soit bénie à jamais, comme elle l'est aujourd'hui ; que ses vertus passent aux générations qui fouleront nos cendres, couronnées de cette auréole qui s'est toujours reflétée, avec une égale splendeur, sur une vie si belle et si édifiante, sur une carrière si laborieuse et si généreusement fournie : car ce n'est rien moins que la vie d'un saint prêtre dont les traits les plus saillants sont crayonnés ici. Nous les exposons à la

respectueuse attention de tous, mais particulièrement à la vénération des élèves, qui ont toujours honoré M. Labelle comme leur père bien-aimé.

La bonté, la douceur, la charité et la modestie ont fait le fonds de son caractère ; nous devons espérer que, dans la poursuite des biens que le ciel promet aux âmes ardentes comme la sienne, il a trouvé, au delà de la vie présente, la félicité suprême, seul but de son ambition.

Puissent les différents documents que nous allons présenter sur ce digne et saint prêtre, et dont nous voulons faire hommage à sa mémoire, tous modestes qu'ils soient, servir de fleurons à la couronne immortelle qui brille déjà sur cette belle et noble figure, l'une des gloires du clergé canadien !

Les exercices littéraires de 1865 ont surtout occasionné l'expression de ces sentiments de respect et de reconnaissance ; et en choisissant une telle circonstance, l'Institution a voulu rendre le public complice de cette démonstration. Or, les élèves ne pouvaient mieux acquitter cette dette, qu'en empruntant les paroles de l'Eglise, et en priant avec elle sur une tombe qui renferme tant de regrets. Ils le firent, en appliquant à cette âme tombée entre les mains de son juge, les mérites du divin sacrifice dans un service solennel, chanté entre les exercices qui terminent l'année littéraire.

Mais à la prière de l'Eglise devait répondre la voix et les derniers vœux des anciens élèves et du collège. Les uns virent leurs sentiments dignement exprimés dans une éloquente et magnifique oraison funèbre, prononcée par l'un des premiers élèves, tant par le rang des classes que par la force du talent, M. C. Lemire Marsolais. M. le Supérieur parla au nom du collège et salua l'ombre de ce Fondateur re-

gretté, d'un suprême et solennel adieu, au moment où les élèves allaient entrer en vacances.

Nous avons cru devoir reproduire, d'abord, les Biographie et l'Oraison Funèbre du vénéré défunt, auxquelles nous avons ajouté les incidents caractéristiques qui surgirent pendant les examens, cette circonstance étant la première où le Collège eut l'occasion de faire un solennel et dernier adieu à un père si digne de ses regrets. On comprend facilement que ces exercices étant empreints de tels sentiments, tout ce qui s'y rattache nous a paru être le complément d'une vie si riche en grand enseignements.

C'est dans la même pensée que nous avons fait suivre ces documents de quelques autres qui s'y rapportent et qui appartiennent, plus ou moins, à la mémoire de M. Labelle. D'ailleurs, corollaires, pour la plupart, de la grande Fête religieuse et littéraire du 19 Janvier, ils dépendent, ce semble, d'un événement trop connu pour ne pas l'être eux-mêmes. C'est ainsi que nous avons cru honorer comme elle le méritait la mémoire de l'illustre défunt, en insérant à la suite de son oraison funèbre l'adresse qui fut présentée à M. J. Bte. Labelle, tant en son nom qu'au nom de ses vénérables frères, à la Distribution des Prix de 1863. On se rappelle que cet hommage fut rendu au mérite de ces éminents prêtres, à l'occasion d'une superbe médaille en argent que leur fît remettre le Souverain Pontife, comme témoignage de reconnaissance pour la part qu'ils prirent à la fondation de ce collège. Nous laisserons à ce document l'Avant-Propos avec lequel il parut dans le temps.

II.

Il ne faut pas oublier de mentionner que les examens étaient relevés par la présence de M. de Gaspé, auteur des *Anciens Canadiens*, et comme l'une des séances fut remplie par la représentation d'un drame tiré de cet ouvrage, on comprend que cet heureux incident n'a pu être laissé de côté. M. le Supérieur voulut, à la fin des exercices, exprimer à ce vénérable Monsieur le bonheur qu'éprouvait le Collège de le recevoir. Plus loin, l'on trouvera ce document avec la réponse de M. de Gaspé.

Après M. de Gaspé, M. Bibaud, Doyen de l'Ecole de Droit, de Montréal, fut invité à porter la parole. Il s'exprima dans les termes les plus flatteurs pour cette maison. Toutefois, le savant Professeur était décidé à ne point s'arrêter aux éloges. Il voulait un souvenir ineffaçable de cette fête littéraire. Il fit donc frapper une médaille de circonstance. Ce monument précieux et si digne de l'éminent juriste qui l'a élevé à la gloire du collège, y restera toujours, pour dire à tous ceux qui le verront, quelles impressions il y a éprouvées, quel intérêt il porte à ses succès et à son avenir, quel respect il professe pour les nobles familles dont le concours a jeté sur cette maison un lustre inaccoutumé. Des copies photographiées de ce riche médaillon seront remises aux nobles personnes dont les noms y sont gravés, pendant qu'il sera lui-même déposé au collège.

III.

Maintenant, faut-il le dire ? s'il manquait encore au sentiment qui a inspiré ces pages une sanction honorable et digne de ceux qui les liront, on la trouverait surabondamment,

cette sanction, dans les paroles si douces, si affectueuses, si approbatives de l'éminent Prélat, qui a su en apprécier la valeur et la portée.

On la trouverait encore, et revêtue d'une espèce de solennité, dans le langage empreint d'une tendresse toute paternelle, que le chef de l'Eglise fait entendre à ceux qui lui ont fait présenter le compte-rendu de la grande Fête religieuse et littéraire du 19 Janvier.

Nous voulons parler, ici, de la réponse de Mgr. de Montréal à une lettre de M. le Supérieur, qui lui avait envoyé, à Rome, deux exemplaires du 19 Janvier, en le priant d'en accepter un pour lui-même et de vouloir bien présenter l'autre au Saint-Père, au nom du corps administratif du collège.

Nous voulons, pareillement, faire allusion à la considération dont Sa Sainteté a daigné honorer cet humble opuscule et l'adresse qui l'accompagnait par le Bref qu'elle vient de leur expédier pour exprimer, à ce sujet, sa haute satisfaction. Nous sommes heureux qu'un pareil témoignage d'encouragement et d'affection vienne si à propos fermer cette série de documents. Aussi, voulons-nous qu'il y demeure attaché comme le signe de l'approbation la plus haute et la plus respectée qu'il soit jamais possible d'espérer.

On ne pouvait donc mieux couronner ce travail que par les paroles tombées des hauteurs d'où Pie IX domine le monde.

On dirait que la main du Pontife s'étend sur ce livre pour le bénir, en même temps que sa voix paternelle ouvre le ciel, pour en faire descendre la douce rosée qui doit nous rafraîchir, au milieu des brûlants déserts que nous traversons.

IV.

Les caractères distinctifs de ces jours, tout à la fois touchants et pleins de charme, avec les faits qui s'y rapportent, ayant été habilement reproduits sur l'un de nos journaux, nous avons cru choisir cet article comme le meilleur Avant-Propos du présent Recueil.



COMPTE-RENDU

DES

Exercices Littéraires au College L'Assomption

Les 10, 11 et 12 Juillet, 1865.

Chaque maison d'éducation compte, à certains moments, des circonstances plus solennelles, qu'elle convertit en époques et qui forment une date, dans l'histoire comme dans le cœur. Nous pouvons nous tenir heureux d'avoir assisté à une de ces démonstrations, qui représentent un triomphe et valent aux collèges la manifestation d'une vitalité à laquelle plusieurs années de labeurs ne pourraient conduire aussi efficacement. Le collège l'Assomption s'est, en cette circonstance, révélé sous un nouveau jour, et a déployé une puissance morale, sur la valeur réelle de laquelle il n'est pas permis de se tromper.

Cette institution a profité des exercices littéraires de l'examen :

1o. Pour rendre un hommage éclatant à la littérature nationale, dignement représentée par M. Ph. Aubert de Gaspé ;

2o. Pour décerner les derniers honneurs et adresser l'adieu du cœur à l'un de ses nobles fondateurs, feu Messire F. Labelle, Ptre.

Le bruit de cette double démonstration avait dirigé vers l'Assomption une affluence extraordinaire.

Le héros de la fête fut, sans doute, M. de Gaspé, qui honora le collège de sa visite ; un brillant auditoire s'associait aussi à la présence de l'illustre écrivain. Les familles de Gaspé, de Beaujeu, de Salaberry, représentées avec éclat par mesdemoiselles de de Gaspé, de Beaujeu, de Salaberry, répandaient sur la séance tout le prestige qui s'attache à ces noms illustre et vénérés ; car le collège semblait briller véritablement de toute la splendeur de ces gloires nationales. On ne remarquait pas avec moins de plaisir la présence de MM. le Dr. Meilleur, Maximilien Bibaud, Ls. Archambault, M. P. P., de Martigny, d'Orsornens, etc. Parmi les membres du clergé, on comptait le Rév. M. de Gaspé, fils de M. Ph. Aubert de Gaspé, et curé de St. Apollinaire, district de Québec ; M. le chanoine Hicks, évêché de Montréal ; MM. Lefebvre, économiste, et Deguire, professeur de philosophie, représentants du collège de Montréal ; Routier, représentant du collège de Ste. Thérèse ; Mayrand, économiste, représentant du collège Masson ; Gaudet, directeur, représentant du collège de Varennes ; M. Edouard et M. J. Bte. Labelle, de Repentigny, et près de 200 prêtres et ecclésiastiques. Parmi les visiteurs de tous côtés, on voyait l'incursionniste de St. Alban, Swager.

Nous avons particulièrement admiré le chœur des élèves qui a, par l'exécution des chants Montagnards les plus difficiles de Roland, soulevé un enthousiasme universel. Leur directeur est le Rév. M. Bédard, dont le public connaît les talents et la voix sans pareille. Les principaux morceaux chantés sont : *La Catelane ; Le Vieux Soldat ; La Chasse Alisard ; Il est minuit ; La Retraite des Montagnards ; La Tyrolienne du Midi ; La Tyrolienne du Périgord ; L'enfant des Montagnes ; Le Roi du Vallon ; En Crimée ; Le Pouvoir de la Mélodie ; Le Noël des Bergers.*

Nous ne croyons pas que ce chœur si habilement exercé ne soit surpassé par aucun autre du genre dans le pays.

M. Christin a aussi chanté avec talent les chansons comiques tant aimées du public de Montréal : *Ça m'agace, Le Dr. Grégoire, Le Vieux Braconnier.*

Les exercices littéraires ont vivement intéressé les amis de l'éduca-

tion. Chaque classe est venue, tour-à-tour, se soumettre aux questions, souvent embarrassantes des interrogateurs, et la fermeté des réponses a inspiré une idée éminemment avantageuse du travail et de la force des études. Nous avons remarqué avec plaisir que les classiques chrétiens, tels que les *Actes des Martyrs*, *St. Cyprien*, *Tertullien* sont sur le même rang que le *De Viris*, *Virgile*, *Cicéron*, etc. Jusqu'ici le cours était de 7 ans ; nous avons appris que cette année s'ouvrirait avec les conditions du cours de 8 ans, c'est-à-dire que la méthode et la versification se feront désormais séparément.

Le collège pratique un usage que le succès justifie parfaitement. Tous les ans, les élèves préparent trois ou quatre pièces de goût, pour offrir quelques heures d'heureux passe-temps à leurs parents. Le premier avantage de cet exercice, c'est que les acteurs se forment surtout à l'éloquence. La pièce : *l'Homme à Trois Visages* est pleine de scènes émouvantes et les élèves l'ont parfaitement rendue ; *Le Marquis de Carabas* n'a pas été moins heureux ; mais le succès du jour a été, sans contredit, *Archibald Cameron of Lochiell*, ou épisode de la guerre de 7 ans en Canada, grand mélodrame en 3 actes, tiré des *Anciens Canadiens* de PH. AUBERT DE GASPÉ. Voilà un morceau que nous ne regrettons pas d'avoir annoncé d'avance ; tout ce que nous déplorons, c'est que nous ne puissions redire tout le charme de cette pièce.

Au nom du pays, nous félicitons le collège de l'idée patriotique qui lui a fourni cette inspiration. Un sentiment d'indicible émotion s'empare du cœur et de l'esprit, à la représentation de ce drame national ; nous croyons revoir ces Canadiens du premier âge, dans toute leur simplicité sublime et le charme de leur héroïsme. Remettre ainsi le passé en action, c'est nous transporter au milieu de nos ancêtres, nous accoutumer à leur regard intrépide, à leur voix mâle et franche ; c'est nous inspirer pour eux une vénération, un amour que leur présence simulée rend irrésistible. Notre âme passe par toutes les phases de leurs angoisses ; leur courage semble glisser dans notre cœur, parole par parole. Bref, les créations d'une imagination, excitée par les récits de l'histoire, prennent une forme substantielle et, au nom des Montcalm,

des d'Iberville, que nous croyons voir reparaître à chaque instant, nous nous sentons attendrir, pleurer, rire. Tantôt, c'est le langage et l'accent de l'*habitant* ; tantôt c'est l'approche d'une tribu sauvage, qui salue par des cris ; c'est le spectacle de ces Indiens, tatoués, b garrés, couronnés de plumes, qui se glissent dans les broussailles, les yeux ardents, le corps souple comme le serpent et s'élançant sur leur victime avec des cris épouvantables ; c'est leur danse et leur chant de mort.

Indépendamment de ce mérite intrinsèque, la pièce revêtait un mérite de circonstance indéfinissable de sentiment. M. de Gaspé, celui-là même qui avait fourni le sujet de la pièce et qui retrouvait, dans la bouche des héros du drame toutes les paroles tombées de sa plume, M. de Gaspé était là, agréant l'hommage flatteur que l'on rendait à son talent, mais prêtant aussi au collège une partie de l'éclat attaché à son nom. Il était permis à l'illustre vieillard de se livrer aux émotions, en contemplant, sous une forme réelle, les héros de son imagination ; il était permis à l'auditoire d'exprimer par des transports plus vifs l'admiration due au génie de l'écrivain.

A la première apparition de M. de Gaspé dans la salle, les spectateurs, qui attendaient avec anxiété, cédèrent aux élans de leur cœur et le reçurent par une salve étourdissante d'applaudissements. M. Lactance Archambeault, l'un des acteurs, exposa alors le sujet en termes choisis, et trouva le moyen d'exprimer d'excellentes considérations sur les lettres canadiennes, représentées par M. de Gaspé et M. Bibaud, sur l'héroïsme canadien poussé à un si haut degré par les De Beaujeu et les De Salaberry, aussi bien dignement représentés.

Nous avons admiré, dans la pièce, la richesse de certains costumes, entr'autres celui d'un chef sauvage, que M. Piché, curé de Lachine, avait emporté de Caughnawaga, et un costume militaire écossais, que M. Ls. Renaud, avocat, avait obtenu de la bienveillance du major A. C. Smith, du 25^{me} régiment. La pièce fut un triomphe complet. Comme nous l'avions annoncé, c'était mardi soir.

Le lendemain devait être consacré, en partie, à l'accomplissement d'un devoir de reconnaissance pour le collège. Il n'y a pas très longtemps,

le pays a regretté la perte d'un bon citoyen et d'un saint prêtre ; le collège a pleuré la mort d'un père ; M. F. Labelle. Il s'agissait, par un service solennel, de verser sur sa tombe les larmes du suprême adieu, les prières de l'âme et les paroles de la reconnaissance.

Le service commença vers 9 heures, mercredi ; M. Brisset, curé de Ste. Scholastique, officiait. MM. P. Poulin, curé de Ste. Philomène, et J. E. M. Chevigny, curé de Contrecoeur, agissaient comme diacre et sous-diacre. Les assistants étaient M. Ed. Moreau, Chapelain du Chapitre de la Cathédrale de Montréal, et M. Mireault, vicaire du Sault-au-Récollet ; M. T. Gaudet, directeur du collège de Varennes, et M. F. Barnabé, vicaire à Ste. Scholastique. Tous ces messieurs sont anciens élèves du collège. On remarquait dans le chœur : M. le chanoine Hicks, Montréal ; M. Ed. Labelle, ptre. Repentigny ; M. J. B. Labelle, curé de Repentigny ; M. Brassard, curé de St. Roch ; M. Marcotte, curé de Lavaltrie ; M. Birs, curé de St. Sulpice ; M. Marsolais, curé de St. Clet ; M. Gravel, curé de Laprairie ; M. Papineau, ptre, à l'Ile Bizard ; M. Charron, curé du St. Esprit.

L'oraison funèbre fut prononcée par M. Marsolais, dans un discours qui ne serait pas déplacé parmi les chefs-d'œuvre de l'éloquence française.

Nous avons appris avec plaisir que cette magnifique oraison funèbre paraîtrait bientôt dans une brochure, qui contiendra, en outre, la biographie de M. Labelle, une adresse de M. le supérieur, dont nous parlerons bientôt, et quelques autres morceaux.

La séance de l'après-midi fut signalée par un discours sur la divinité de Jésus-Christ, par M. Alphonse Christin, élève de philosophie. Ce jeune monsieur, après avoir signalé la production fatale de Renan, procéda à la preuve de son sujet par une argumentation, développée dans un style brillant, qui promet des trésors pour l'avenir.

Alors eut lieu la distribution des prix, après quoi, le rév. M. Barret, supérieur du collège, fit, au nom du collège, l'éloge de M. Labelle, comme M. Marsolais l'avait fait, le matin, au nom des anciens élèves. Notre vœu le plus ardent, c'est que cet écrit remarquable soit soumis à l'impression le plus tôt possible. La seconde partie de ce discours ren-

fermait l'éloge de M. de Gaspé. Il a exprimé le bonheur qu'éprouvait la maison de recevoir un aussi illustre écrivain.

M. PH. AUBERT DE GASPE prit alors la parole, après quoi :

Sur invitation, M. BIBAUD, Doyen de l'Ecole de Droit, au Collège Ste. Marie, adressa les bonnes paroles suivantes :

“J'aime mieux dire quelques mots, que de me refuser, tout-à-fait, à la gracieuse invitation de sa Révérence, le supérieur. Messieurs les élèves, au collège Ste. Marie, l'année dernière, on nous parlait de Joseph Octave Plessis, et un petit écolier déclama la poésie de Mermet sur notre Salaberry, le Léonidas Canadien. Cette année, au collège de Montréal, les élèves nous entretenaient de Jacques Cartier et de Montcalm, et vo ci que dans ce collège même, si bien environné de rians bosquets académiques, on a mis en drame et représenté devant l'immense auditoire que cette vaste enceinte ne peut contenir, les Anciens Canadiens de M. de Gaspé, là présent au fau'ceuil, et cela avec beaucoup de talent, beaucoup d'éclat de costumes et d'harmonies. Collège de l'Assomption, pour cette année, aucune institution n'osera te disputer la palme : *Palmarum qui meruit ferat !* Mais, si nous généralisons cependant, voici venir une nouvelle ère dans les jeux littéraires de nos collèges ; on nous parle du Canada et voilà comment nous affirmons devant le monde que nous sommes un peuple !

“ Paroisse de l'Assomption, tu sais recevoir tes hôtes ! Aussi, les messieurs de Gaspé, M. l'abbé Huot, les nobles filles que nous avons eues à nos côtés et moi-même, en ce jour fortuné, où les amis perdus se revoient, nous prions le bon Dieu qu'il te le rende au centuple !

“ Pour vous, docteur Meilleur, on voit bien que vos vertus, que l'aimable simplicité de vos mœurs ont été contagieuses en cette maison bénie, et vous encore, mesieurs les élèves, vous êtes tous,—je ne veux pas qu'il soit dit qu'il y aura une seule exception,—vous êtes tous de bien charmants écoliers, ce qui parle bien un peu aussi à l'éloge des supérieur, directeur et professeurs. La bonne fortune de jouer votre beau drame devant l'honorable auteur que vous avez réjoui et rajeuni, vous ne l'aurez pas deux fois, suivant le cours ordinaire des choses

humaines; remémorez vous donc à jamais ce jour glorieux dans vos Fastes, au moment où je parle lequel est dans le présent, mais qui, l'instant d'après, sera parmi les choses du passé. Je voudrais bien vous dire encore quelques paroles, sinon éloquentes, du moins venant du cœur; mais abuserons-nous plus longtemps de la patience, je dirai plus convenablement, de la faiblesse physique d'un vieillard vénéré? Après tout ce qui a été dit de mémorable en ce jour, donnons de l'air à M. de Gaspé; il suffit que nous nous chérissions tous, que nous nous disions tous de pénibles adieux!"—(*La Minerve* du 14 juillet 1865.)

Biographie du Revd. M. François Labelle

PAR LE

REVD. M. N. BARRET, SUPERIEUR DU COLLEGE L'ASSOMPTION.

Messire François Labelle, ancien curé et archiprêtre, a succombé, le 1er. de Mars, à une affection de cœur. C'est sur les 8½ heures du matin, qu'il a remis son âme à Dieu.

Il avait 69 ans et huit mois près, et il se trouvait dans sa 47ème année de prêtrise.

Les funérailles eurent lieu, le samedi, 4 du même mois, à Repentigny, lieu de sa résidence.

Ce bon et digne prêtre naquit à la Pointe Claire, le 5 de Juillet 1795. Il commença ses études à l'âge de douze ans. Il était du second cours commençant au collège de Montréal, après l'incendie du collège St. Raphaël. (1)

Il prit la soutane en 1815, et fut envoyé comme professeur à Nicolet. Il est heureux de rappeler qu'il y fit la classe à un jeune écolier qu'il préparait, pour sa part, et sans qu'il s'en doutât, à la haute destinée que le ciel réservait à ses vertus : c'était Monseigneur Prince. (2)

(1) C'est par erreur qu'on a dit qu'il avait fait sa philosophie à Québec.

(2) C'est également par erreur que le nom de Mgr. de Montréal a, d'abord, été mentionné.

Après avoir enseigné deux ans dans ce collège, il passa au Grand Séminaire de Québec, pour terminer son cours de théologie. Ordonné prêtre le 22 novembre 1818, il fut nommé par Mgr. Plessis au vicariat de la Rivière-Ouelle, sous Mgr. C. Panet, qui était, en même temps, Coadjuteur de l'Evêque de Québec. Le jeune prêtre n'y fut pas longtemps sans voir s'ouvrir devant lui un champ, où son courage et son zèle furent largement mis à contribution. Mgr. Plessis partait pour l'Europe, au commencement de Juillet 1819, et Mgr. Panet allait prendre, à Québec, le gouvernement du Diocèse, durant cette absence, laissant, ainsi, à son jeune vicaire, tout le poids du ministère, et se reposant sur lui du soin de sa paroisse.

M. Labelle sut répondre à la confiance de son Evêque. Dès lors, il a donné des preuves de ce rare talent pour l'administration, qui l'a toujours si particulièrement distingué.

Enfin, Mgr. Plessis arriva d'Europe, après plus d'un an d'absence, et Mgr. Panet put bientôt retourner à la Rivière-Ouelle, auprès du jeune desservant, qu'il désirait revoir, et qui, de son côté, l'attendait avec impatience. Ce dernier fut assez heureux pour passer encore plus d'un an en compagnie de son vénérable Evêque, dont il ne se sépara que dans l'automne de 1821. Il y avait déjà trois ans qu'il était son vicaire. (1)

C'était plus qu'il n'en fallait à ces deux hommes, également doués des plus précieuses qualités du cœur, pour se connaître et s'attacher l'un à l'autre pour la vie. Rien n'intéressait comme d'entendre le bon M. Labelle, dans ses dernières années, évoquer les souvenirs de cette vieille amitié.

(1) M. Labelle n'a jamais été vicaire dans la ville de Québec.

Il laissa le vicariat de la Rivière-Ouelle avec le titre de curé des Eboulements. (1)

Le jeune soldat de la milice sacrée avait fait ses premières armes avec un succès qui l'avait fait remarquer. Aussi, lui confia-t-on avec assurance, outre la cure des Eboulements, la desserte de l'Isle-aux-Coudres. Ce surcroît de travaux et de soucis demandait de l'activité et du courage ; mais le digne curé, qui savait se multiplier selon les besoins, put suffire à tout. Ce ne fut qu'après deux ans de fatigues, qui ne furent pas toujours sans péril, qu'on voulût bien alléger son fardeau, en ne lui laissant que les Eboulements.

En 1826, il fut transféré de cette cure à celle de Beauharnois, et fut, en même temps, chargé de desservir la nouvelle paroisse de St. Timothée. C'est là qu'il eût à se livrer, l'espace de deux ans, aux travaux les plus rudes et au ministère le plus pénible de sa carrière sacerdotale. Il se vit obligé, durant tout ce temps, de biner tous les dimanches et fêtes, et, par conséquent, de faire, en toutes saisons de l'année, à jeun, et par toutes espèces de chemins, un trajet de plusieurs lieues. Aussi, quelqu'un disait-il de lui, à propos d'une pareille dépense de forces et de santé, qu'il y en avait de reste pour *étonner* un homme. Il avait raison ; M. Labelle, malgré son courage et son dévouement, n'aurait pu tenir encore longtemps sous un fardeau qui commençait à lui peser.

Enfin, dans l'automne de 1828, M. J. Mo'll vint le décharger de la desserte de St. Timothée ; ce qui lui permit de respirer durant les deux années qu'il passa encore à Beauharnois.

En 1830, il fut appelé à la cure de l'Assomption. Le ciel

(1) Ce n'est pas feu M. Hudon qui remplaça M. Labelle comme vicaire à la Rivière-Ouelle ; ce serait plutôt feu M. Asselin.

semblait le diriger de ce côté, dans le secret de sa sagesse, pour faire passer par ses mains l'œuvre qui s'élaborait déjà dans l'ombre, et qui devait couronner sa vie. Il avait, pour cela, préparé son cœur, et placé son intelligence à la hauteur des circonstances qu'il voulait lui faire traverser.

Nous voulons parler du collège, dont l'Assomption lui est redevable en si grande partie, et qu'il a fondé avec le concours de deux honorables citoyens, animés des mêmes dispositions et pénétrés de son esprit, M. le Docteur Cazeneuve et M. le Docteur Meilleur, qui se firent ses coopérateurs et ses émules dans cette noble entreprise.

C'est encore justice de dire qu'il fut aidé dans cette grande et belle œuvre par ses dignes frères, MM. Edouard et Jean-Baptiste Labelle, dont la fortune n'a toujours été qu'une partie de la sienne. A ce concours si efficace que lui avait ménagé la Providence, il faut ajouter celui d'une sœur bien aimée, qui a toujours su mettre son bonheur à entourer d'une sollicitude toute particulière les œuvres de charité que ses vénérables frères ont multipliées autour d'elle.

Au reste, on ne saurait croire quels sacrifices ce généreux Fondateur dut s'imposer, pour ouvrir son collège, pour y mettre les études sur un bon pied, et pour lui trouver des éléments de vie et de prospérité. Il ne fallait rien moins que l'amour de son pays, joint à l'amour des âmes, pour imprimer un cachet de réalité à ce projet, rendu difficile par les circonstances. Il alla jusqu'à nourrir, durant plus de quatre ans, les premiers professeurs ecclésiastiques, outre qu'il dût payer, durant un plus grand nombre d'années, des honoraires assez élevés à plusieurs professeurs laïques. Enfin, les dons qu'il fit pour l'érection et l'entretien du collège paraissent paraître incroyables à qui ne veut voir que des yeux,

s'il ne savait que ce grand cœur était aussi ingénieux à cacher ses bonnes œuvres, qu'il mettait de générosité à les faire.

Voué, de cœur, aux intérêts de la Religion et des Lettres, M. Labelle se fit encore un devoir de concourir à la fondation du Couvent, dont on parlait déjà depuis si longtemps ; et ce projet, une fois placé sous ses auspices, put heureusement se réaliser. Il sut tirer bon parti de l'ardeur qui animait tous les citoyens : l'entreprise était des plus populaires. Enfin, grâce au zèle qu'on y mit de part et d'autre, les travaux allaient bientôt se terminer, quand il céda sa cure à Mgr. R. Gaulin, empêché, pour raison de santé, de prendre part à l'administration de son diocèse de Kingston. C'était en 1845. Le bon curé laissait, ainsi, généreusement et pour la vie, des lieux où semblaient devoir le retenir les plus beaux fruits de ses épargnes et de ses travaux ; et ces affections si légitimes, il consentait à les refouler au fond de son cœur, sur un simple désir de son Evêque. Le sacrifice qu'il dut faire, en cette occasion, n'a, sans doute, été connu que de Dieu seul. Aussi, malgré ses protestations qu'il avait lui-même demandé autrefois un changement, comme les circonstances n'étaient plus les mêmes, il est facile de comprendre combien cet acte d'obéissance, si libre et si spontané, a dû être agréable à Dieu.

Il fut placé à Repentigny, comme successeur de M. L. Parent. C'est là qu'il devait trouver le terme de sa carrière, et que l'attendait la récompense de ses travaux. Le ciel commença à l'éprouver d'une manière plus sensible : deux ans s'étaient à peine écoulés, qu'il fit, malheureusement, une chute suivie de paralysie à une jambe. Il souffrit plus de six mois, et cela, au point qu'il se vit obligé d'appe-

ler à son secours deux jeunes prêtres, qui lui furent successivement accordés comme vicaires.

Il guérit ; mais les suites de cet accident avaient tellement affecté le jeu de certains organes, que, depuis, il resta toujours dans un état de malaise et même de souffrance. Toutefois, ce ne fut que huit ans plus tard, en 1855, qu'il dût renoncer à l'exercice du St. Ministère et laisser sa cure à M. J.-Bte. Labelle, son frère.

Un choix aussi agréable pour son cœur était, sans doute de la part de son Supérieur, la plus franche expression qu'il pût lui donner de sa reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à l'Eglise. Peut-être aussi, le Saint Evêque voulait-il ne pas lui laisser ignorer qu'il savait tenir compte de son esprit de soumission et de sacrifice.

C'est dans cette dernière paroisse, que le vieux soldat de J. C. acheva de s'éteindre, au sein de la retraite et dans le commerce intime de la famille, attendant, dans le calme et la paix du juste, la fin du jour de cette vie et l'heure suprême de la rétribution. Il n'y vivait plus que du souvenir du bien qu'il avait fait, et de l'affection dont l'entouraient tous les élèves sortis d'un collège où son nom a toujours été béni et honoré. Il sut, néanmoins, trouver, dans cette vie retirée et presque cachée au monde, le moyen de ne pas rompre tout à fait avec ses douces habitudes de zèle et de charité : mais Dieu seul a le secret de ces choses.

Cependant, ses forces diminuaient sensiblement : il se voyait, par degré, s'affaïsser sur lui-même ; tout lui faisait comprendre que sa fin ne pouvait être éloignée. Enfin, à la suite d'une contusion à la jambe, dont il souffrit beaucoup et longtemps, il fut, parfois, réduit, dans ces deux dernières années, à un tel état de faiblesse, qu'on le vit presque totale-

ment privé de l'usage de ses membres, et cloué à ses appartements, sous le poids d'une prostration complète.

Mais, il attendait son passage à l'éternité avec confiance et résignation. Les souffrances les plus cruelles l'assailirent aux portes du tombeau ; mais il sut les supporter en bon chrétien, en saint prêtre. Toute sa vie n'avait été qu'une préparation à la mort ; aussi, eut-il la consolation de se voir entouré de tous les secours que la religion puisse offrir dans ces derniers moments.

Dans tout le cours de son long et laborieux ministère, M. Labelle s'est toujours fait remarquer par un dévouement à toute épreuve aux intérêts de la religion, par un zèle éclairé et véritable pour le salut des âmes, par une bonté de cœur et une générosité que le langage des pauvres et des malheureux serait seul capable d'exprimer. Il était craint et respecté comme un père, qui a la conscience de son devoir, et qui veut en inspirer l'esprit à ceux dont le salut réclame sa vigilance et sa sollicitude. Il faisait la guerre au vice avec une persistance qui lui répondait toujours du succès. Avait-il à attaquer de front le désordre et les abus ? son éloquence, qui, d'ailleurs, se faisait toujours admirer, déployait toutes ses ressources ; c'est alors qu'elle s'élevait à ce degré de force et d'énergie que pouvait seule égaler l'indignation dont le zélé curé ne pouvait se défendre, et, chose assez rare, jamais on ne s'est plaint d'avoir été repris par lui. Aussi, sa prudence et ses lumières étaient-elles à la hauteur de ses devoirs de prêtre et de pasteur.

M. Labelle était un de ces hommes chez qui la modestie la plus profonde fait ressortir davantage les plus éminentes qualités de l'esprit et du cœur. Il n'y a pas jusqu'aux dons

extérieurs de la nature, dont il était si admirablement doué, qui ne reçussent un nouvel éclat, sous ce voile que tous les regards aimaient à percer. En effet, sa taille avantageuse, sa démarche noble et imposante, ses traits et son regard, où l'intelligence et le cœur trouvaient également l'expression la plus belle et la plus digne ; tout se présentait, chez lui, avec un cachet particulier de noblesse et de grandeur.

Cependant, ces dehors, dont sa vertu aurait pu souffrir, ne servaient qu'à mieux faire apprécier au digne prêtre la nécessité et les avantages de l'humilité. Les moindres incidents de sa vie révèlent l'empire de cette vertu chrétienne sur cette âme faite au moule de la foi, dont elle avait toujours si fidèlement gardé la glorieuse empreinte. Entre autres faits, nous trouvons le trait suivant dans une brochure sur le collège l'Assomption (1) : c'est à l'occasion de la pose de la première pierre de cette maison. On y lit :

“ M. François Labelle, pour faire son offrande, attendit des derniers à la cérémonie, se réservant, ainsi, autant par humilité que par délicatesse, les moyens de mesurer son don sur celui des autres, et de le diminuer au besoin, afin qu'il fût dit que la plus forte somme eût été donnée par un des citoyens. Il vit écrit £30 sur le rouleau déposé par M. de St. Ours. Or, il tenait lui-même dans la main, au rapport d'un témoin oculaire, la somme de £30. Il en retira adroitement £5, et ne donna publiquement que £25, laissant, en même temps, ordre à M. le Docteur Meilleur, qui avait bien voulu se constituer le receveur des offrandes à cette occasion, de lui demander la balance le lendemain. Ainsi, l'un s'en retourna content de s'être effacé ; l'autre heureux, peut-être, d'avoir été le plus généreux.”

(1) *Annales du Collège de l'Assomption*, par ARTHUR DANSEREAU, pp. 12 et 13

Au reste, tout ce que nous pourrions dire d'une carrière apostolique si utile à la religion et à la patrie, ne saurait avoir qu'un bien faible retentissement, à côté du magnifique témoignage d'estime que le Chef de l'Eglise a cru devoir donner à ce vénérable vieillard. Dans l'été de 1863, l'illustre Pontife Pie IX, lui avait fait parvenir, par l'entremise de Mgr. de Montréal, une médaille d'honneur avec l'exergue :

Petri inopiam christiani stipe sustentant.

Antiqua Pietas renovatur.

Le collège de l'Assomption, au nom des anciens élèves, profita de cette circonstance pour reconnaître publiquement le mérite de ce prêtre distingué. On lit dans l'adresse qui lui fut présentée à cette occasion :

“ L'immortel Pontife veut vous faire comprendre, par ce témoignage de haute considération et de paternelle affection, qu'il sait apprécier les immenses sacrifices que vous vous êtes imposés pour doter votre pays d'une maison d'éducation qui n'est pas une de ses moindres gloires. Il veut, par là, vous remercier, au nom du Prince des Apôtres dont il défend si héroïquement les intérêts, des aumônes abondantes dont il vous est, sans doute, redevable dans son extrême détresse. Il vous remercie, au nom de J. C., du soin que vous avez pris de ses pauvres, de l'appui que vous avez toujours accordé à la veuve et à l'orphelin, de votre empressement à secourir les misères et les infortunes de tous genres, de votre zèle et de votre sollicitude pour le troupeau confié à votre garde ; mais, bien plus veut-il faire comprendre au monde, dans ces temps d'égoïsme et d'impiété, au milieu des scandales dont il est inondé, que l'on trouve encore des âmes dignes des plus beaux jours du christianisme ; et le St. Père, dans sa tendre sollicitude pour la gloire de l'Eglise et l'édifica-

tion des Fidèles, aime à les présenter à la vénération de tous comme les monuments les plus précieux de la foi et de la piété, à mesure qu'elles se révèlent aux yeux des peuples."

Si donc, lorsqu'il s'agit d'exalter une vertu éminente, l'on n'a rien de mieux à dire, d'une existence brisée à la fleur de l'âge, que ses jours ont été peu nombreux, mais bien remplis ; on ne devra pas moins accorder son admiration à celle dont les années ont presque atteint les bornes les plus reculées de la vie, et dont tous les jours sont, en même temps, pleins de mérites devant Dieu et devant les hommes.

Mais nous n'osons continuer : nous craindrions de voir l'ombre de ce prêtre, si modeste et si humble, s'élever contre des éloges qu'il a toujours redoutés comme le souffle de la flatterie et le poison de la vertu. Devant une telle modestie, il faut se hâter de tout dire dans un mot : mais il n'en faut qu'un aussi pour contenir l'histoire de toute sa vie. Il suffit de répéter qu'il a été un bon et fidèle serviteur dans la maison de son Maître, et qu'il l'a été jusqu'à la fin. Il a donc pu se présenter au tribunal suprême avec les cinq talents qu'il a su ajouter à ceux qu'il avait reçus. Aussi, a-t-il dû obtenir la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui travaillent pour lui : *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ.*

Rien ne pourrait mieux exprimer le respect et l'estime dont jouissait ce prêtre selon le cœur de Dieu, que l'immense concours de peuple qui se pressait autour du catafalque, pendant qu'on lui rendait les honneurs de la sépulture. Rien, aussi, ne saurait mieux dire combien il était aimé et cher de tous, que les larmes dont furent arrosés ses restes vénérés. Près de cinquante prêtres étaient accourus de tous les

points du diocèse, et même du diocèse et du collège de St. Hyacinthe, au milieu d'une vraie tempête de neige et de vent, afin de contempler, encore une fois, les traits de cet ancien compagnon de leurs travaux, et d'offrir au ciel leurs prières et leurs vœux pour son éternelle félicité.

Les anciens élèves du collège l'Assomption, entre-autres, s'étaient empressés de venir rendre à une mémoire si chère ce dernier témoignage de respect et d'affection commandé par la reconnaissance.

Mr. le Grand Vicaire Truteau, administrateur du diocèse, célébra le service funèbre, assisté de MM. F. Dorval, curé de l'Assomption, et F. Malo, missionnaire en Orégon, tous deux élèves du collège l'Assomption. Les offices de cérémoniaire et d'acolythes étaient également remplis par des prêtres élèves de cette maison.

Un chœur, composé des écoliers du même collège, sous l'habile direction de M. P. Bédard, curé de l'Epiphanie, rehaussa de beaucoup l'éclat de la pompe funèbre, par des morceaux de chant, aussi magnifiques d'exécution que d'expression. Jamais nous n'avons mieux senti combien majestueuse et sublime, mais combien puissante surtout, est la voie de l'Eglise, qui s'interpose comme médiatrice entre le Juge suprême et l'âme qui tombe entre ses mains.

M. A. Dupuis, curé de Ste. Elizabeth, et ancien élève du collège l'Assomption, ne put voir rendre à la terre des restes si chers aux élèves de cette maison, sans leur faire, au nom de tous, un éternel adieu. Il est des circonstances où l'âme, bouleversée et muette d'étonnement, s'arrête devant sa douleur, pour en mesurer l'étendue. M Dupuis se trouvait alors dans un de ces pénibles moments. Le spectacle qu'il avait sous les yeux était trop saisissant, son affec-

tion avait trop de souvenirs à évoquer, son cœur se trouvait en proie à des impressions trop fortes et trop vives, pour permettre à l'orateur d'exprimer tout ce qui se passait au fond de son âme. Mais on ne sentait que mieux que c'était le cœur qui parlait ; et ce langage, toujours vrai et sincère, est toujours aussi le plus éloquent et le mieux goûté.

Après le chant grave et solennel de l'*Absoute*, le corps, qui était exposé jusque-là, fut enlevé à la vénération de la foule. Des vieillards, des frères, vinrent s'incliner, encore une fois et en pleurant, près de ces restes à demi cachés sous les livrées de la mort ; et, bientôt, la tombe qui les avait reçus en dépôt, se refermait mystérieusement, pour en faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges. Enfin, la terre qui fut mise en possession de ces froides dépouilles, se nivela aussitôt sur leur dernière demeure, en y apposant le sceau du néant des choses humaines.—*Réquiescat in pace.*



Oraison Funèbre du Revd. M. F. Labelle,

Prononcée par M. CHARLES LEMIRE MARSOLAIS, à l'issue d'un Service solennel, célébré dans la Chapelle du Collège L'Assomption, le 12 Juillet 1865.

Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.

Pensez à moi, priez pour moi, ô vous mes amis, parce la main de Dieu m'a touché.

(Jon. chap. XIX.)

La parole sacrée nous apprend, M. F., qu'il faut être parvenu à une entière et parfaite purification, pour pouvoir contempler le Créateur, et être admis à la suprême félicité. C'est pour cela, que la même parole divine nous apprend encore, que les enfants des hommes, grands comme petits, qui, touchés de la main de Dieu, ont quitté ce monde pour s'envoler au séjour des Esprits, s'adressent ainsi à ceux qu'ils ont aimés et de qui ils ont été aimés sur la terre. "Priez pour nous, ô vous qui étiez nos amis!"

Du sein de ces pompes funèbres, du milieu de ce catafalque, qui nous représente et nous rappelle sa dépouille mortelle, celui que nous pleurons aujourd'hui, et que nous regretterons à jamais, semble donc, dans ce moment, secouer son linceuil, et surgir de sa tombe, pour faire retentir à nos oreilles sa voix si connue et si aimée, en nous jettant ces paroles plaintives, "pensez à moi, ô vous mes amis."

Cette voix sortant du sépulcre, cette voix d'outre-tombe va retentir de nouveau dans nos cœurs ; elle va trouver de l'écho dans nos âmes, et nous ferons monter vers le ciel nos plus ferventes, nos plus ardentes supplications, en faveur de celui qui nous a tant aimés ici-bas, et à qui nous avons toujours donné sans réserve notre respect, notre affection et notre gratitude.

En effet, qui, plus que lui, a le droit de s'adresser à nous comme à des amis ? Quand l'amitié s'est-elle montrée plus forte, plus constante et plus durable, que lorsqu'il était au milieu de nous ? Quand a-t-elle produit plus de paix, plus de bonheur, et plus d'heureux fruits ? Lorsqu'il nous dévouait tous ses soins, toute sa sollicitude et sa tendresse, nous lui consacrons tout notre attachement, notre obéissance, et notre amour filial.

Aussi, lorsque se présenta à nous le jour si cruel de la séparation, quand, à la voix de son supérieur, il s'immola, et nous immola, en nous quittant pour d'autres lieux, combien grandes furent la douleur et la consternation communes ! Dans ce jour de deuil, celui qui porta la parole au nom de tous, celui qui lui adressa nos adieux si pleins de larmes, et si déchirants, lui dit, avec l'accent de la plus grande conviction, et l'expression de la plus entière vérité, "partout où vous irez, votre nom sera aimé, béni, et vénéré ; mais nulle part, vous ne serez plus vénéré, plus béni, et plus aimé que vous l'avez été parmi vos ouailles, parmi vos enfants de l'Assomption."

Dans ce moment, M. F., il se présente une pensée bien touchante à nos cœurs ; c'est que celui qui nous a tout prodigué, ses biens, sa santé, et sa vie, ne nous demande, en retour, qu'un souvenir et une prière. Ah ! si Dieu, pour l'ap-

peler à lui, et lui accorder la félicité suprême, n'a fait, dans sa puissance, que le toucher, pour nous, il nous a frappés bien douloureusement, en nous enlevant un ami, un bienfaiteur et un père, et en nous laissant dans le deuil et dans les larmes.

Si, dans cette circonstance solennelle, j'ai consenti à remplir, envers lui, un grand devoir, qui eût été bien plus dignement accompli par tout autre que par moi, c'est que je me suis souvenu que j'entrais dans la grande famille humaine et chrétienne, au moment où il entrait en possession de la première cure qui fut confiée à ses soins vigilants ; et que, plus tard, je devenais un enfant de chœur à ses côtés, le jour où il célébrait pour la première fois l'office divin dans l'église de cette paroisse, où je continuai à être un de ses assistants à l'autel les plus assidus, et à vivre auprès de lui, pendant une longue suite d'années. Ce sont là les seuls titres avec lesquels je parais, en ce moment, devant vous, et devant sa tombe encore entr'ouverte.



Celui que nous pleurons si amèrement, après avoir été, dans sa première jeunesse, un enfant tendre, soumis et respectueux à ses parents chéris, fût envoyé au collège, où il fit un cours d'études solides, dans lesquelles il se distingua toujours par un sens droit, un esprit juste, et une grande rectitude de jugement. Ce sont là les qualités et les dons précieux qui brillèrent en lui pendant toute sa carrière. Aussi, quand plus tard, ecclésiastique et professeur au collège de Nicolet, étudiant en théologie au séminaire de Québec, ou s'initiant au ministère sacré dans

les fonctions subalternes du vicariat, il se trouva dans des conditions où ses belles facultés purent se dilater et prendre de l'es-sor, il fut reconnu par tous, comme devant fournir une carrière éminemment utile et honorable.

Mais ce fut quand il devint pasteur des âmes, quand il fut promu à la garde de la grande cure des Eboulements, que sa grande âme, son immense charité, et son zèle inaltérable parurent dans tout leur jour et dans tout leur éclat.

Ce fut, sans doute, pour donner plus d'aliment à son dévouement sans bornes, qu'il fut chargé, quelques années plus tard, de la double desserte des paroisses de Beauharnois et de St. Timothée, où il eut, pendant plusieurs années, à célébrer l'office divin les dimanches et les fêtes, dans ces deux paroisses, placées à plusieurs lieues de distance l'une de l'autre, et à se livrer à tant de labeurs et de travaux évangéliques, que si ses grandes forces physiques n'eussent été merveilleusement secondées et alimentées par son noble zèle, et son esprit d'abnégation et de sacrifice, jamais tâche semblable, dans des circonstances ordinaires, n'eût pu être remplie.

Mais je passe sur ce qu'il fut, et sur ce qu'il fit ailleurs. Qu'est il besoin, en effet, de le suivre dans des lieux étrangers où son nom fut toujours béni, pour apprendre à le connaître, et à l'apprécier ?



Il vint, en 1830, prendre la direction de cette importante paroisse, qui avait alors un rayon si vaste et si étendu. Il demeura au milieu de nous, et, pendant quinze années, vous l'avez vu constamment dévoué et livré à l'œuvre de

Dieu, avec cette charité brulante, et cette énergie indomptable, qui ne se sont jamais démenties un seul instant.

Dès son début parmi nous, il eut une grande et solennelle occasion de manifester ce qu'il était, et ce qu'il pouvait. Une maladie, une peste, un fléau terrible, impitoyable, inexorable, après avoir dévasté l'ancien monde, vint s'abattre sur notre pays. Se promenant en maître, de ville en ville et de campagne en campagne, il semait partout la consternation et la mort; et comme s'il n'eut pas été satisfait du nombre de victimes qu'il immola d'abord, il apparut de nouveau, pour continuer et compléter son œuvre d'horreur et de destruction.

Nous eumes notre part d'immolation et de sacrifices.

Ce fût alors, que l'on vit, au milieu de nous, le bon pasteur, celui qui donne sa vie pour ses brebis, voler, le jour et la nuit, au chevet des malades et des mourants, distribuant partout, avec les secours et les sacrements de l'église, les encouragements et les consolations suprêmes à tant de malheureux dévorés par ce feu terrible.

Nous nous en souvenons, sa grande âme fut toujours à la hauteur du dévouement extrême, que ces époques lamentables réclamèrent de lui.

Quand le calme fut revenu, il se livra, avec toute son ardeur, à la grande œuvre du salut de tous. N'était-il pas admirable de dévouement et de sacrifice, lors que l'église, réclamant de tous ses enfants l'accomplissement d'un grand devoir, il consacrait ses jours entiers, pendant un temps si considérable, à faire descendre sur nous les consolations et le pardon du ciel ! Combien de fois sa main bienfaisante ne s'est-elle pas levée sur nous, pour nous bénir !

Les offices divins étaient toujours célébrés par lui, avec

cette grandeur et cette dignité, qui le caractérisaient si éminemment. Aussi, de quel respect religieux n'était-il pas entouré à l'autel, et dans la tribune sacrée, où il fit retentir constamment, à nos oreilles attentives, les graves enseignements de la parole divine !

Son langage était toujours clair et précis, sa parole forte, puissante et énergique, et son style plein de vigueur, de concision et de logique. Aussi, portait-il toujours la conviction et la persuasion dans tous les cœurs !

Si, quelquefois, il croyait devoir laisser tomber des paroles sévères sur son auditoire soumis, je crois vraiment inouï, qu'il ait jamais adressé une parole d'amertume à aucun de ses paroissiens individuellement. C'est qu'il pensait que des reproches, tombant sur un grand nombre, tout en produisant l'effet voulu, ne pouvaient, en se divisant indéfiniment, causer des sentiments de peine ou de douleur à ceux à qui ils s'adressaient. Ce fait ne témoignerait-il pas de toute la tendresse de son âme, et de la sensibilité de son cœur !

Dans nos rapports d'affaires ou d'intimité avec lui, n'avons-nous pas, sans cesse, admiré cette bonté et cette urbanité qui faisaient que nous étions toujours heureux de l'approcher de plus près !

Ah ! si, dans ce moment, tous ceux qu'il a reconciliés et consacrés à Dieu dans les eaux régénératrices du baptême, et que, plus tard, il a invités à la table sainte ; si tous ceux qu'il a unis dans les liens sacrés du mariage, et ceux qu'il a consolés et fortifiés dans le grand passage de la vie à l'éternité ; si tous ceux qu'il a comblés des bienfaits, des secours, et des grâces de son sacerdoce, pouvaient se réunir, pour exprimer leurs sentiments d'amour et de reconnais-

sance, quel concert de louanges, de bénédictions, et d'actions de grâces s'élèverait spontanément vers le ciel, en faveur de celui à qui nous consacrons, aujourd'hui, un solennel souvenir !

Et si tous les malheureux, les déshérités de la fortune ; si tous les pauvres de Dieu pouvaient aussi se faire entendre, nous verrions que sa main bienfaisante était ouverte à tous, et qu'il distribuait partout, les secours, les faveurs et les largesses.

C'est, voyez vous, qu'au zèle et au dévouement, il joignait et unissait la charité. C'est qu'il avait voué le culte de toute sa vie à ces éminentes qualités et à ces grandes vertus, qui sont la trinité des vertus et des qualités sacerdotales, la charité, le dévouement et le zèle.

Et il portait dans son cœur, comme couronne à ces belles vertus ; la plus grande, la plus incomparable modestie.

Je vous la rappellerai dans un seul mot ; je vous la peindrai, j'espère, d'un seul trait, en vous disant qu'il faut qu'il ne soit plus, et qu'il soit cloué dans sa tombe, pour qu'il me soit permis de vous parler ainsi, et que, dans ce moment, peut-être son linceul frémit-il sous ses restes éteints, devant cette expression de la vérité.



En vous rappelant les bienfaits dont il nous a comblés, et les œuvres qu'il a si dignement accomplies, j'ai réservé à vous parler en dernier lieu de sa grande œuvre, de son œuvre principale, de celle qui résume toutes les autres, de la fondation de ce collège, l'orgueil et l'honneur, la gloire et l'ornement de votre paroisse, de ce collège, qui étend son action bienfaisante sur tous les comtés d'alentour, et dont

le nom est prononcé avec respect jusque dans les parties les plus reculées du pays.

Celui pour qui nous prions aujourd'hui, a toujours été reconnu et proclamé, avec les éminents citoyens qui l'ont si admirablement secondé dans sa grande œuvre, comme un des principaux fondateurs de cette maison. Les commencements d'une fondation aussi importante sont toujours difficiles et parsemés d'entraves et d'obstacles ; aussi, il a fallu toute l'énergie, le dévouement, et l'esprit de sacrifice et de largesses de ce bon et bienfaisant pasteur, unis au concours et à l'appui si puissants, si éclairés, et si efficaces de ses dignes coopérateurs, pour réussir dans cette grande œuvre, qui a produit des fruits si grands, si salutaires et si abondants.

..

Nous voici arrivés au terme de sa carrière, si dignement et si utilement remplie. Nous voici arrivés à ces jours suprêmes, où, conservant toute la plénitude de ses facultés et de son jugement, de vives douleurs, et de grandes infirmités physiques vinrent le retenir et le cloîtrer dans sa paisible demeure.

C'est là, que, voyant ses forces autrefois si grandes et si vives, l'abandonner entièrement, il commença à regarder la mort en face. Il la voit s'avancer à pas lents, et s'il désire qu'elle s'éloigne encore ; s'il redoute son approche, c'est qu'il voudrait éviter à ceux qui l'entourent, et qu'il aime plus que lui-même, la seule, l'unique peine qu'il doive leur donner et leur causer dans sa vie.

Ah ! M. F., c'est dans ces circonstances douloureuses, que les approches de la mort se font sentir avec leurs angoisses

les plus cruelles. Il faut bien moins de courage au guerrier exposé sur un champ de bataille, dans une rencontre sanglante, qu'il n'en faut, dans de semblables circonstances, pour voir la mort s'approcher, de jour en jour, et à pas lents, venant immoler sa victime d'une manière plus certaine, plus cruelle, et plus inexorable. Mais sa grande âme n'a point faibli ; il s'est assis avec calme sur le bord de sa fosse, et il est entré hardiment, le crucifix à la main, dans l'éternité.

Il n'est plus ! Si les grands exemples qu'il nous a laissés, si les grandes œuvres qu'il a opérées, et les grands faits qu'il a accomplis, sont restés parmi nous, pour notre avantage et pour notre bonheur, pour lui, il s'est effacé, il s'est retiré, il a disparu.

Ah ! Du séjour de la paix, où il réside aujourd'hui, qu'il veuille bien entendre nos derniers adieux ! Qu'il veuille bien avoir pour agréable, l'expression des sentiments de notre piété filiale ! S'il ne nous est pas permis de scruter les mystères, et de pénétrer les secrets de l'éternité, qui ne sont connus que de Dieu seul, nous pouvons, au moins, espérer, avec la plus entière confiance, qu'il est au séjour des bienheureux ; et que, dans ce jour de pieux souvenir, où nos sentiments de regret, de douleur et de deuil se confondent et s'exhalent au pied de sa tombe, sa grande ombre plane au-dessus de nous, pour nous bénir, nous fortifier, et nous inviter à la résignation chrétienne.



Le savant supérieur de cette maison a dit dans une circonstance solennelle, qu'il était bien malheureux que l'art, aujourd'hui si habile à tout peindre, n'eût pu nous transmettre ses traits chéris.

Il est bien regrettable, en effet, que l'art, qui, aujourd'hui, reproduit, même les traits des grands criminels, pour éclairer et guider les pas de la justice, ou afin d'inspirer de la répulsion et de l'horreur pour le crime, par la vue des grands coupables, ne puisse pas toujours nous laisser à contempler la vue des bienfaiteurs de leurs semblables.

Mais ce qui doit nous consoler de cette privation matérielle, nous, ses contemporains, nous qui avons si souvent admiré et contemplé sa figure si grande et si noble, c'est la pensée, c'est la conviction où nous sommes, que jamais l'artiste le plus habile dans son art, n'eût réussi à le peindre sur la toile, ou à le graver sur le marbre, en traits plus fidèles et plus durables, que le respect, l'amour et la reconnaissance l'ont à jamais gravé dans nos esprits et dans nos cœurs.

Son image a été reflétée dans nos âmes par l'attachement le plus vif et le plus sincère, et nous conserverons religieusement, jusqu'à notre dernier soupir, ce monument plus animé que la toile et moins froid que le marbre. Nous y tiendrons gravé, en caractères tracés par l'amour, ce nom que nous avons prononcé si souvent avec tant de délices, ce nom aussi doux à nos oreilles qu'à nos cœurs, le nom mille fois béni de "M. Labelle."



Vous m'adresseriez un reproche bien mérité, et je ne serais pas l'organe et l'interprète de vos vœux et de vos sentiments, si, dans ce jour, je ne demandais au ciel, en votre nom, d'accorder aux vénérables frères de celui dont je rappelle la douce mémoire à votre souvenir, la force, le courage, et la résignation héroïques dont ils ont un si grand besoin, dans le malheur qui vient de les frapper. Vous le savez,

ils n'avaient qu'un cœur et qu'une âme ; c'est une partie de leur vie qui vient de leur être enlevée. Que le Dieu tout puissant veuille donc les consoler et les fortifier !

Et, si quelque considération humaine pouvait tempérer leur douleur, ah ! qu'ils veuillent bien recevoir l'expression des sentiments de notre plus vive et plus sincère condoléance ! Qu'ils veuillent bien croire à toute notre sincérité, quand nous leur protestons que, depuis longtemps, nous avons appris à bénir leur nom et leur mémoire ; que, depuis longtemps, toutes nos sympathies les plus tendres et les plus respectueuses leur sont acquises !

Je vois, dans cette enceinte, un grand nombre de personnes, qui appartiennent à cette partie de l'humanité que l'église appelle le sexe dévôt, et que le monde appelle le sexe dévoué. Je ne serais pas, non plus, l'écho de leurs sentiments si tendres, si je ne demandais, en leur nom, à la consolatrice des affligés, qui est elle-même la mère de douleur, de faire descendre les consolations du ciel, sur celle qui, douée des plus heureux dons de l'esprit et du cœur, fut toujours au milieu de ses frères bien aimés, un modèle de tendresse et de dévouement, un ange de bénédictions et de bonheur.



Je demande pardon au mânes de l'illustre défunt que nous pleurons, d'avoir été un aussi peu digne interprète de ses éminentes qualités, de ses rares mérites, et de ses grandes vertus ; mais ce qui me console, c'est la pensée que j'entretiens, que celui qui fut toujours si bon et si indulgent, quand il était au milieu de nous, n'a pas dû déposer ses belles qualités par delà la vie.

Je vous demande grâce et pardon, à vous aussi, M. F., parceque j'aurais dû étaier à vos regards un grand tableau, et je ne vous ai présenté qu'une faible esquisse.

Il ne nous reste plus, qu'à nous presser autour de cette tombe chérie, pour faire entendre la prière suprême de l'église en faveur de ses enfants, pour exhaler de nos âmes, et faire jaillir de nos cœurs ces accents funèbres, ces chants lugubres, qui s'élèveront en gémissements plaintifs jusqu'aux voûtes de ce temple et qui, des voûtes de ce temple, s'envoleront jusqu'aux voûtes éternelles, pour demander, pour implorer la dernière purification, en faveur de celui qui vivra à jamais dans le sein de Dieu. Amen.

**Médaille présentée aux Révds. MM. Labelle en
1863, au nom du Souverain Pontife.**

L'adresse que l'on trouvera ci-après, a été présentée à M. J. Bte. Labelle, tant à son honneur qu'à celui de ses vénérables frères, par M. le Supérieur du collège l'Assomption, immédiatement après la Distribution des Prix, le 8 Juillet, 1863. Il s'agissait d'offrir à ces illustres Prêtres, pour la part prise par eux dans la fondation du collège, une médaille frappée à Rome et venant du St. Siège. Une lettre de Mgr. ouvrit la cérémonie par les félicitations les plus flatteuses. Notre plus grand regret est de nous voir forcé de priver nos lecteurs du plaisir de lire les paroles pleines d'estime et de reconnaissance, que l'éminent Prélat adressa aux MM. Labelle à cette occasion. Une imprudence, commise dans le temps, est la cause de cette lacune.

M. le Supérieur parla au nom des anciens élèves et de l'administration du collège ; beaucoup de prêtres et de laïques sortis de cette maison, avaient signé cette adresse. Elle fut immédiatement suivie d'une autre, couverte des signatures de tous les élèves de la communauté, et présentée par M. Théophile Caisse, finissant. Elle se trouve à la suite de celle de M. le Supérieur.

Le préambule qui les précède a servi, alors, à rendre compte des circonstances qui se rattachaient à cette démonstration. C'est dans la même intention qu'il est reproduit ici.

LE COLLÉGE L'ASSOMPTION.

EXAMENS DE 1863.

(Extrait de "*La Minerve*" du 13 Août.)

Comme on a pu le voir, dernièrement, dans quelques mots d'appréciations sur ce collège, les Révérends Messieurs Labelle sont du nombre de nos honorés compatriotes que l'immortel Pie IX n'a pas jugés indignes d'un acte de considération des plus distingués de la part du Saint-Siège. L'œil toujours ouvert sur la grande famille dont il est le Père, et appréciateur attentif du bien qui s'opère dans le monde catholique, ce grand Pape ne manque jamais de récompenser la vertu, partout où les traits de sa charité peuvent atteindre.

Dernièrement, c'était sur le Canada qu'il abaissait ses regards et répandait ses faveurs. Un certain nombre de médailles en argent, frappées à l'auguste effigie de Pie IX, furent présentées, au nom du Saint Pontife, à quelques uns des amis les plus dévoués de l'éducation, ou à ceux que leur zèle a placés à la tête des œuvres de charité : témoignage de bienveillance mille fois plus glorieux, au point de vue chrétien, que tous ces titres décolorés, qu'on court ramasser aux pieds des puissants du siècle.

Messieurs les Directeurs du collège l'Assomption eurent l'honneur d'être chargés, par Monseigneur de Montréal,

de présenter, en son nom, l'un de ces précieux gages de la munificence du Saint-Père aux Révérends Messieurs Labelle, comme fondateurs de ce collège.

Monseigneur accompagnait cette honorable commission des éloges les plus délicats et les mieux mérités pour ces révérends messieurs, sur une faveur dont cet illustre Pontife sait faire, avec tant de discernement, l'apanage du vrai mérite et de la solide vertu.

Sa Grandeur désirait que cette fête coïncidât avec la solennité de la distribution des prix : cela fut convenu.

On comprenait que c'était le moment de commencer à s'acquitter envers les MM. Labelle. On était persuadé qu'après un tel exemple de la part du Saint-Siège, la reconnaissance pourrait, enfin, se manifester, surtout après qu'on avait si longtemps laissé à la modestie la liberté de lui imposer silence.

Une adresse, dont copie est reproduite ci-dessous, fut signée, au nom de tous les anciens élèves du collège, par ceux de leurs condisciples qui se trouvèrent à cette fête de famille, puis présentée, pareillement, à Messire Jean-Baptiste Labelle. En même temps, lui fut remis, aux applaudissements de toute l'assemblée, le précieux objet destiné, par le Saint-Père, à ses dignes frères et à lui-même.

Son embarras fut celui du serviteur qui craint n'avoir pas mérité le salaire qui lui revient. Cependant, personne n'a mieux réussi à prouver que le talent et le mérite ne brillent jamais plus que quand ils font plus d'efforts pour s'éclipser.

Puisse un hommage aussi unanime, rendu à la vertu de ceux qui ont daigné l'agréer, leur prouver que, dans les cœurs qu'ils ont formés, le sentiment de la reconnaissance

est encore au niveau des bienfaits dont la mémoire leur a toujours été si chère !

Quoi qu'il arrive, notre pensée a été d'élever un monument, qui apprit aux élèves, de l'avenir le plus reculé, que pas un de leurs aînés n'est resté en arrière, dans cette solennelle action de grâces envers des bienfaiteurs aimés et vénérés.

Nous avons dû joindre à leurs noms ceux de deux citoyens qui ont, comme ces dignes prêtres, infiniment mérité de la jeunesse et du pays, deux noms qui rappelleront toujours quelle large part de mérite revient au Docteur Caze-neuve et au Docteur Meilleur, dans la fondation d'un collège, où la mémoire de leurs vertus se perpétuera avec celle de leurs bienfaits.

Quant à cette manifestation, tout empreinte qu'elle se trouve de nos meilleures dispositions, elle n'est, pourtant, qu'un pâle reflet de cette pieuse ardeur de sentiment, que le souvenir de tant de bontés, de la part de nos dévoués et généreux fondateurs, n'a jamais trouvée attiédie au fond de nos cœurs.

Quoi qu'il en soit, si la couleur lui manque, sa raison d'être et les circonstances qui s'y rattachent peuvent lui tenir lieu de mérite : expression de sentiments également partagés par tous les élèves d'un même établissement ; acte des plus authentiques de vénération et d'estime, sanctionné et souscrit par eux comme le gage d'un attachement inviolable envers leurs bienfaiteurs ; hommage éclatant et spontané d'une si nombreuse famille, dont les membres se donnent rendez-vous pour se confondre dans un même sentiment de respect et d'affection, et rehausser, en quelque sorte, l'éclat d'une fête, où le chef de l'église couronne, de sa main sacrée, ceux qu'ils ont toujours vénérés comme leurs pères. Cette

démonstration n'est rien moins qu'un évènement pour le collège l'Assomption. Mais ne semble-t-elle pas se montrer aussi avec le caractère d'une dernière entrevue d'amis et de frères, heureux de rencontrer, encore une fois, ceux qui les ont nourris au berceau de la science et de la religion ? En effet, on dirait, pour eux, un rendez-vous suprême sur quelque plage avancée du monde, avant d'arriver au terme de leur voyage d'outre-tombe. Hélas ! nous y allons si vite ! Il y a quelques années que l'un de nos vénérés Fondateurs a franchi les bornes de la vie, emporté par l'un des coups les plus violents que la mort puisse frapper. Et, le dirai-je ? des condisciples, des amis d'un âge qui a fui avec ses rêves, l'ont suivi, s'ils ne l'ont pas même devancé au sombre séjour des morts. Qui sait à quelle distance nous les suivons ?

*Adresse des anciens élèves du Collège l'Assomption aux Révérends Messieurs
Labelle et hommage à MM. les Drs. Meilleur et Cazeneuve.*

VÉNÉRABLES MESSIEURS,

Il est juste que les sentiments exprimés par notre vénéré Pontife trouvent écho dans nos cœurs.

Si Monseigneur, comme premier pasteur de ce diocèse, a cru de son devoir d'exalter la gloire de vos œuvres et l'éclat de vos services, notre devoir à nous, vos enfants affectionnés et respectueux, est de bénir la main qui nous a comblés de bienfaits.

Trop timides appréciateurs d'un mérite qui brille pur et sans tache au front de notre nationalité, comme un des plus beaux fleurons de la noble couronne qu'elle tient de sa foi et de son patriotisme, nous n'aurions peut-être jamais pris sur nous de soulever le voile qui en tempérait la splendeur, si Pie IX, en rompant le silence, ne nous eut appris à nous

élever un peu au-dessus de nous-mêmes et à ne plus céder aux exigences de la modestie, aux dépens de la justice et de la vérité.

Quoi qu'il nous en coûte, nous n'en sentons pas moins que nous avons, ici, un devoir à remplir ; nous tâcherons donc de le faire avec toute la hardiesse que doit nous inspirer cette circonstance solennelle. D'ailleurs, ne sommes-nous pas chargés, par Monseigneur, de nous faire, auprès de vous, les interprètes du grand Pape, dans l'expression de son estime et de sa reconnaissance pour le caractère essentiellement religieux que vous savez imprimer à toutes vos œuvres, comme un cachet d'immortalité ?

*Petri inopiam christiani stipe sustentant ;
Antiqua Pietas renovatur.*

Tels sont les mots tombés, à votre adresse, de la bouche la plus sacrée qui soit au service de la vérité, et gravés sur la riche médaille que nous sommes également chargés de vous présenter, au nom de Sa Sainteté.

L'immortel Pontife veut vous faire comprendre, par ce témoignage de haute considération et de paternelle affection, qu'il sait apprécier les immenses sacrifices que vous vous êtes imposés, pour doter votre pays d'une maison d'éducation, qui n'est pas une de ses moindres gloires. Il veut, par là, vous remercier, au nom du Prince des Apôtres, dont il défend si héroïquement les intérêts, des aumônes abondantes dont il vous est, sans doute, redevable, dans son extrême détresse. Il vous remercie, au nom de Jésus-Christ, du soin que vous avez pris de ses pauvres, de l'appui que vous avez toujours accordé à la veuve et à l'orphelin, de votre empressement à secourir les misères et les infortunes de tous genres, de votre zèle et de votre sollicitude pour le troupeau confié à

votre garde ; mais bien plus veut-il faire comprendre au monde, en ces temps d'égoïsme et d'impiété, qu'au milieu des scandales dont il est inondé, l'on trouve encore des âmes dignes des plus beaux jours du christianisme ; et le Saint-Père, dans sa tendre sollicitude pour la gloire de l'Eglise et l'édification des fidèles, aime à les présenter à la vénération de tous, comme les monuments les plus précieux de la foi et de la piété, à mesure qu'elles se révèlent aux yeux des peuples.

Acceptez donc, Messieurs, ce magnifique cadeau comme l'expression la plus authentique des sentiments d'estime et d'affection que le Saint Père a conçus pour vous ; acceptez-le comme le gage de la bienveillance la plus signalée de la part de Monseigneur de Montréal ; acceptez-le de nos mains comme un à compte sur l'immense dette de reconnaissance, dont nous ne pourrons jamais nous acquitter complètement. Le Saint Père se fait un devoir de rendre honneur à votre mérite et à votre nom vénéré ; Monseigneur se trouve heureux de voir trois des plus dignes membres de son clergé mériter l'attention et les faveurs du Chef de l'Eglise ; quant à nous, ce n'est pas sans un juste sentiment d'orgueil, que nous vous voyons entourés de tant de considération et d'honneur ; car nous savons que la gloire d'un père illustre se reflète sur toute la famille.

Il revient donc au collège, que vous avez fondé, et aux nombreux élèves qui en sont sortis, il revient quelque chose des honneurs que vous recevez de si haut, car ce n'est qu'après avoir reconnu et apprécié la beauté et la perfection de l'ouvrage, qu'on en couronne l'auteur.

Aussi, gloire à vous, si vous avez atteint un but que vous pouviez à peine désirer, et si, tout en travaillant dans le

silence et dans l'ombre de votre modestie, vous avez, néanmoins, travaillé pour l'immortalité !

Mais n'allez-vous pas nous accuser d'injustice ou d'oubli ? Le Dr. Meilleur et le Dr. Cazenueve, semblez-vous nous dire, n'ont-ils pas mérité de partager les éloges qu'on semble réserver pour vous seuls ?

Messieurs, nous le savons, et vous-mêmes avez pris plaisir à le répéter, ces deux hommes ont agi de concert avec vous, et ont également droit à notre reconnaissance. M. le Dr. Meilleur a déployé, dans la fondation du collège, tout ce qu'on lui connaît de persévérance et d'énergie. On peut dire qu'il a fait, par son invincible résolution, ce que vous avez fait par la bourse. Fort de toute la puissance de sa pensée, avec quel sang-froid, avec quelle patience inaltérable n'a-t-il pas affronté tous les obstacles et soutenu tous les combats qui semblaient se multiplier avec vos efforts ! Que de fois vous l'avez vu dominer les circonstances les plus défavorables, de toute la hauteur où il savait se placer, vous étonner par son courage, soutenir le vôtre chancelant, et vous donner foi dans un succès dont vous aviez raison de douter ! On l'a vu, cet homme, occupant, d'ailleurs, une des plus honorables positions dans la société, nous l'avons vu nous-mêmes, non pas dérober quelques instants à ses loisirs, mais s'interdire tout repos, négliger même ses intérêts les plus chers, pour ceux du collège, qu'il n'a jamais perdus de vue.

Quant aux études, comme il aimait à se rendre compte du succès des élèves et à exciter parmi eux l'émulation qu'il désirait y voir régner ! Et puis, quelle peine il se donnait en tous temps, pour s'assurer de l'aptitude et de la diligence de ceux qui étaient chargés de l'enseignement ! Et le vit-on jamais se lasser de ces services et de mille autres, qu'un esprit moins

élevé que le sien eût jugés trop au-dessous de lui ? Certes, nous le connaissons trop pour croire que ces heures de fatigue n'aient pas été les plus agréables et les plus heureuses de sa vie. Car, tout entier à son collège et plein d'espérance dans son avenir, rien ne lui coûtait, pourvu qu'il lui imprimât un essor digne des brillantes destinées qu'il rêvait déjà pour lui,

Quant au Dr. Cazeneuve, il suffisait qu'un nom comme celui-là vint s'associer au vôtre et à celui de votre infatigable collègue, pour achever d'accréditer l'œuvre commune et en garantir le succès. Citoyen d'un mérite et d'une vertu plus qu'ordinaires, joignant les lumières d'un savoir profond à des talents naturels d'un ordre supérieur, quelle forte impulsion n'a-t-il pas donnée, dans la sphère d'action qui lui convenait, au cours d'études, qui débuta avec tant d'éclat, et dont il suivait les progrès des hauteurs de sa vaste intelligence !

Cette noble et généreuse coopération dans la fondation du collège, de la part de ces deux hommes vénérés, a pour jamais associé leurs noms au vôtre. Oui, ces trois noms, Labelle, Cazeneuve et Meilleur, sont inséparables ; ils se prêtent un mutuel éclat ! Aussi, seront-ils toujours placés à côté l'un de l'autre, dans la mémoire de tous les gens de bien, de même qu'ils le seront à jamais dans l'estime de tous ceux qui sont redevables au zèle de ces deux grands citoyens, comme au vôtre, du bienfait de leur éducation.

(Ici suivent les signatures des anciens élèves du collège présents à la distribution des Prix.)

*Adresse des Elèves du Collège l'Assomption aux Révérends
Messieurs Labelle.*

VÉNÉRABLES MESSIEURS,

Permettez aux élèves du collège l'Assomption de vous présenter, aujourd'hui, l'expression de leurs sentiments.

Nous vous prions, d'abord, d'agréer nos félicitations respectueuses sur l'honneur que vous venez de recevoir ; nous en sommes fiers et heureux, comme doivent, naturellement, l'être des enfants qui voient rendre à la vertu de ceux qu'ils chérissent et vénèrent, un hommage aussi juste et aussi légitime. Béni soit le Pontife, dont l'œil clairvoyant sait découvrir le mérite, alors même qu'il se cache ! Gloire à Dieu, qui, sans doute, réserve là-haut à ses serviteurs une récompense mille fois plus glorieuse encore que celle dont il les a couronnés ici-bas par la main de son Vicaire !

Nous saisissons avec empressement, Vénérables Messieurs, cette occasion de vous exprimer la reconnaissance dont nous sommes toujours pénétrés, à la pensée que vous êtes les fondateurs de ce collège, qui a déjà rendu et qui promet de rendre encore tant de services à la jeunesse, et où nous puisons nous-mêmes la science et les dispositions nécessaires pour devenir, un jour, des hommes utiles à la Religion et à la Patrie.

Puisse le ciel vous récompenser au centuple de tous les sacrifices que vous vous êtes imposés avec tant de dévouement et de générosité !

Daignez agréer, Vénérables Messieurs, le respectueux hommage des Elèves du collège l'Assomption.

(Ici suivent les signatures de tous les élèves.)

PROLOGUE DU MÉLODRAME,
INTITULÉ :
ARCHIBALD CAMERON OF LOCHIELL,
OU
UN ÉPISODE DE LA GUERRE DE SEPT ANS EN CANADA.

*Monsieur de Gaspé,
Vénérables Messieurs,
Mesdames et Messieurs,*

Le Canada n'a pas attendu le nombre des années pour se faire assigner une place parmi les nations ; et ses incomparables missionnaires, ses braves pionniers, ses courageux orateurs, ses charmants écrivains, en plaçant au même front la couronne du martyr et celle des vertus guerrières, les lauriers de l'éloquence et ceux des Lettres, lui ont préparé des trophées, que bien d'autres peuples pourraient nous envier. Les Masse, les Brebeuf, les Lallemant, les Jogues, les de Laval, les Montgolfier, ont vu, à l'éclat dont ils environnèrent le berceau de la nation, s'ajouter celui des de Vaudreuil, Lemoine, de Lévis, de Beaujeu, de Salaberry, dignes rejetons de la chevalerie française. Les Panet, les Viger, les Bourdages, les Lafontaine rappellent de glorieux souvenirs,

et les sciences et les Lettres, d'abord comprimées dans leur essor par les difficultés d'une situation exceptionnelle, ont, soudain, salué le nom des Bibaud, des Garneau, des Ferland, des Taché et des de Gaspé.

Maintenant que les obstacles se sont évanouis devant les généreux sacrifices et l'énergique persévérance de quelques nobles Canadiens, tels que le Dr. Meilleur, puis l'Hon. Surintendant actuel de l'Education, M. Chauveau, la Littérature Nationale fournira rapidement la carrière qui s'ouvre si glorieuse devant elle.

Le progrès des lettres, n'est-ce pas ce que l'on constate tous les ans, au retour des exercices littéraires de chaque maison d'Education, la gloire et l'espérance du Canada? Ce triomphe, la plupart de nos établissements l'ont proclamé de nouveau, il y a quelques jours; maintenant, c'est aux élèves du Collège l'Assomption à venir apporter leur modeste contingent au monument qu'on s'empresse d'élever à la gloire des lettres et de la Patrie. Comment ne pas être heureux de pouvoir couronner cette année, à laquelle se rattachent tant de souvenirs pour nous tous, par une séance, la plus belle, peut-être, qu'ait jamais vue cette maison. Nous ne sommes pas exempts d'un certain mouvement d'orgueil, à la vue des personnages éminents qui, en nous honorant de leur présence, viennent apposer à nos efforts et à nos travaux l'auguste sanction de leur bienveillance, et, oserai-je le dire, de leur sympathique approbation. Il nous semble, surtout, n'avoir plus rien à désirer, en voyant ici ce vénérable vieillard, qui ne s'est décidé si tard à doter le pays de ses œuvres, que pour lui faire sentir davantage le sacrifice de longues années passées dans le silence de la retraite et de l'étude. Notre premier désir est de lui faire hommage de

cette séance ; mais, je me trompe... elle lui appartient toute entière ; car le mélodrame, qui doit en faire le sujet, n'est que la mise en scène des partis les plus intéressantes de son brillant ouvrage " Les Anciens Canadiens " Ce mélodrame a titre " Archibald Cameron of Lochiell " ou " Un Episode de la guerre de sept ans en Canada " (1) Les personnes qui prennent part à l'action sont : Archibald Cameron of Lochiell ; Jules, commandant des miliciens Canadiens ; De St. Luc, officier Canadien ; Dumais ; José ; Dubé ; Fontaine ; Pierrot, et dix autres miliciens ; La Grand Loutre ; Talamousse ; Ouabi, et quatre autres guerriers sauvages ; Montgomery, major Anglais ; un soldat Anglais.

La scène a été placée dans les environs de Québec. Le mélodrame contient trois actes, dont les deux premiers se passent avant la première bataille des plaines d'Abraham, et le troisième immédiatement après la bataille.

Au premier acte, la scène représente un camp canadien. Au lever du rideau, les soldats entonnent un chant patriotique et s'amuse entre eux, jusqu'à l'arrivée de José, qui leur raconte une partie des aventures de son défunt père avec la Corriveau et les sorciers de l'île d'Orléans. Arrive Jules, qui encourage les miliciens, leur fait faire l'exercice militaire, et reçoit de son père une lettre lui apprenant le débarquement des troupes anglaises, et l'arrivée d'Arché, à la tête des Montagnards Ecossais. Dumais, qui avait été envoyé chez les sauvages pour sonder leurs dispositions, annonce l'arrivée de La Grand Loutre, à la tête de ses guerriers, et presque aussitôt on entend le cri de guerre des sauvages ; les Canadiens vont audevant de leurs alliés et quittent la scène en chantant l'air national : *Vive la Canadienne*.

(1) Voir la brochure du 19 Janvier, p. 40.

Au second acte, la scène représente une forêt. Pendant qu'Arché contemple les champs Canadiens, qu'il n'a pas vus depuis quinze ans, La Grand Loutre arrive avec ses guerriers et le fait prisonnier. Arché est délivré par Dumais, puis reçoit de Montgomery l'ordre d'incendier les habitations des Français. L'acte se termine par une courte allocution de Jules aux miliciens Canadiens, les engageant à bien faire leur devoir pendant la bataille qui va se livrer. La bataille est supposée avoir lieu pendant l'entr'acte.

Au troisième acte, la scène représente la tente de Jules d'Haberville. D'abord, paraissent les sauvages, qui déplorent la mort de leurs guerriers, puis les miliciens Canadiens ; ils sont accablés sous le poids de leur défaite ; mais, bientôt, ils appellent à leur secours cette foi et ce courage à toute épreuve qui distinguaient si particulièrement nos pères, et se consolent, dans leurs malheurs, en prenant la résolution de se venger noblement ; ensuite, a lieu l'entrevue de Jules avec Arché ; la punition de Montgomery qui est dégradé, pour la lâche conduite qu'il a tenue durant la bataille ; puis la justification d'Arché ; puis enfin sa réconciliation avec Jules.

Ce drame a été composé cet hiver par un professeur, élève de la maison, M. C. Caisse, S. D., à l'occasion de la grande démonstration dont MM. les anciens élèves, Prêtres, de cette Institution ont honoré le collège, en y élevant " comme souvenir de leur heureux séjour dans cette maison, comme gage de leur reconnaissance et nouveau lien d'amitié entre eux " le gracieux autel en marbre, qui orne maintenant le sanctuaire de notre chapelle. La pièce est la même que cet hiver, à l'exception d'un rôle, qui pouvait convenir dans une fête de famille, mais que nous avons cru devoir retrancher pour la circonstance présente.

Quant au drame en lui-même, il vous intéressera, nous en sommes certains, puisqu'il n'est que la reproduction, ou à peu près, de l'ouvrage si attrayant "Les Anciens Canadiens." Oui, vous écouterez avec un indicible plaisir les contes si pleins de charmes de Papa José ; vous applaudirez à ses ineffables naïvetés ; vous serez plein de feu et d'enthousiasme avec Jules d'Haberville ; vous déplorerez la ruine de son opulente famille ; vous plaindrez le noble et malheureux Arché ; vous frémirez à la vue de ses angoisses, de ses transports de rage contre l'infâme Montgomery, et des remords cuisants qui bourrellent son cœur, lorsqu'il considère, muet de stupeur, la flamme qui achève de consumer les domaines de ses bienfaiteurs. Enfin, vous applaudirez à toute la pièce, et vos applaudissements seront, non pour le collège, qui n'a presque rien à revendiquer dans cet œuvre, mais ils seront tous pour ce vénérable vieillard, que vous avez l'honneur de voir siéger au milieu de vous, et à qui nous demandons pardons d'avance d'avoir tâché de nous élever un peu à la faveur de la gloire qui le couronne !!!



DISCOURS

A LA MÉMOIRE DU RÉVD. M. F. LABELLE

ET

EN L'HONNEUR DE PH. AUBERT DE GASPE, Ecr.

Prononcé par le RÉVD. M. N. BARRET, Supérieur du Collège, immédiatement après la Distribution des Prix, le 12 Juillet 1865.

Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler sera toujours l'une des plus marquantes dans les annales de ce collège. Elle a fait luire, pour nous, des jours d'une incomparable joie ; mais, aussi, elle nous a apporté, dans les mystérieux replis de la chaîne des évènements déroulés devant nous, de bien pénibles moments, des heures de deuil et de douleur. D'un côté, jamais nous avons été plus heureux qu'au jour où cette maison reçut, de la part de ses anciens élèves, le témoignage le plus signalé et le plus honorable de leur générosité et de leur reconnaissance : ce jour, c'est celui où, grâce à leur esprit d'union et de foi, le collège a été doté d'un autel en marbre. Jamais cette maison, non plus, n'a été frappée dans ses affections, comme elle le fut, un mois à peine après cet heureux évènement, cette joyeuse fête de famille : M. F. Labelle est mort.... !

Tout le monde le sait : c'est un des dévoués et généreux

fondateurs de ce collège. Après le délicieux rendez-vous du 19 Janvier, nous n'aurions pu nous arrêter à la pensée que, le 1er Mars suivant, nous allions voir s'ouvrir la tombe de ce prêtre, si digne d'être laissé quelques années encore à notre affection ; de ce père, que nous avons appris à chérir, parcequ'il nous avait appris ce qu'il était : une belle âme et un grand cœur. .

Il est donc écrit que, pour tous les hommes, la carrière qu'ils doivent parcourir sera semée de bonheur et d'infortune, de joie et de douleur. La vie, en apparence la plus douce et la plus heureuse, ne laisse donc pas aussi d'avoir ses épreuves et ses afflictions, ses serremments de cœur et ses angoisses. Ainsi, il n'est pas de ciel si pur, qui ne se couvre quelque fois de nuages ; ainsi, il n'est pas de fleur tellement à l'abri des insultes du temps, qui ne soit exposée à être déchirée et abattue par l'orage.

De même, nos cœurs l'ont-ils été par le coup qui vient de leur être porté. Car, celui que nous regrettons n'était rien moins qu'un père pour nous ; personne n'a porté ce titre avec plus de droit et de vérité. Son cœur si bon, si noble, si généreux, et connu partout comme tel, a toujours été largement ouvert pour nous.

Inutile de vous dire ici, messieurs, tout ce qu'il a fait pour nous et pour cette maison ; tout cela est su et compris ; les biographies qui ont paru ont jeté assez de lumière sur une vie qui nous restera toujours, à nous ses enfants, comme un des plus beaux modèles que nous puissions copier. Laissons désormais, autant que possible, dans l'ombre dont il a voulu s'envelopper, ce prêtre distingué, ce citoyen si dévoué aux intérêts de tous, ce bon et fidèle serviteur de son Dieu et de son pays, qui n'a pourtant pas laissé d'être

d'autant plus observé, qu'il a fait plus d'efforts pour échapper à la célébrité.

Mais j'ai parlé du prêtre et du citoyen : voilà deux titres que M. Labelle a porté avec distinction. Malgré ma promesse, laissez-moi vous dire un mot sur chacun d'eux.

Le prêtre, c'est l'homme de Dieu, son confident, son ministre ; c'est à lui qu'il a laissé en dépôt ce qu'il a de plus précieux, sa chair et son sang, aliments sacrés qui soutiennent l'homme voyageur sur la route du ciel ; c'est l'ouvrier de son choix, à qui il a confié la sublime mission de lui préparer des élus.

Le citoyen, lui, c'est l'enfant de la patrie, le serviteur de son pays ; c'est celui qui jouit de sa liberté, à la charge, devant Dieu et devant les hommes, de coopérer au bonheur et à la prospérité de la société dont il est membre, dans la mesure de ses richesses, de ses talents et de son influence.

Or, ces différents devoirs de l'état religieux et de la vie sociale, tout le monde sait si M. Labelle a su s'en acquitter. Qui a jamais été plus régulier que lui, dans l'exercice du saint ministère ? Qui a été plus dévoué aux intérêts que la providence lui a confiés ? Qui a secouru l'indigence et l'infortune avec plus d'empressement et de charité ? Qui a réprimé les désordres avec plus de chaleur, d'énergie et de persévérance ? Et, pourtant, comme il était estimé et respecté ! Mais, aussi, quelles n'étaient pas sa bonté et sa compassion pour toutes les misères ! Comme il savait tout faire avec désintéressement, et uniquement, pourrions-nous dire, pour satisfaire au besoin le plus impérieux de son cœur, celui de faire aimer Dieu comme il l'aimait lui-même, et de sauver les âmes ! Et pourtant, au milieu des succès qui venaient couronner son zèle, quelle humilité ! quelle

abnégation ! quel oubli de lui-même ! Enfin, sa modestie n'était rien moins que proverbiale.

Le citoyen n'était pas moins remarquable chez M. Labelle que le prêtre était distingué. La fortune, il comprit qu'elle ne devait par lui servir à satisfaire des goûts de luxe et des pensées de vanité ; vous savez à quoi il l'employa.

Quant à ce collège, que nous aimons à citer comme celle de ses œuvres qui se présente en première ligne, ce collège, sans doute, proclame, à lui seul et bien haut, sa munificence et sa libéralité ; mais combien d'autres traits de générosité échappent à notre attention, éclipsés qu'ils sont par l'éclat de celui que nous avons cité, ou sont restés tout-à-fait ignorés au gré de sa modestie !

Ses talents, il les a fait servir, dans la sphère d'activité où il leur fut permis de s'exercer, à affermir le règne de la justice et de la vérité, à rappeler au devoir ceux qui s'en écartaient, à faire respecter la vertu, à mettre les âmes en garde contre les pièges de l'erreur et les poisons du vice. Il les a employés à faire fleurir, pour sa part, les études et les lettres dans cette maison, qui devra toujours lui attribuer, dans une large mesure, les progrès rapides qu'elle a pu faire dans cette noble et brillante carrière.

Son influence, et il en avait, fut tout entière au service de la religion et de la patrie. Sa parole, empreinte d'une franchise qui se faisait d'abord remarquer, ses manières nobles et engageantes, son expérience jointe à une prudence consommée, la connaissance parfaite qu'il avait des hommes ; en un mot, l'art de persuader qu'il possédait, nous pourrions presque dire, dans un merveilleux degré, et qui lui donnait tant d'ascendant sur les cœurs, a toujours été employé, par cet ami sincère et dévoué de son pays, à faire régner la paix

et l'union, à dissiper les préjugés, à accréditer, en fait de morale et de politique, les principes les plus indispensables au bonheur des peuples et à la sécurité des états.

Mais qu'est-il besoin de vous représenter M. Labelle comme un bon et vrai citoyen ? N'était-ce pas assez de vous parler de ses vertus, pour vous prouver qu'il a dignement et noblement servi son pays ? Faudrait-il donc être plus qu'un prêtre brulant d'amour pour Dieu et de charité pour ses frères, pour mériter le nom de citoyen ? La réponse, messieurs, je vous la laisse.

Vous le voyez, messieurs, le vénérable et regretté défunt s'est acquis les titres les plus irrécusables à l'estime et à la reconnaissance, non seulement de ceux qui, comme nous, bien-aimés confrères, avons été les heureux objets de sa sollicitude et de ses bienfaits ; non seulement de tous ceux qui ont pu le connaître et l'apprécier ; mais, il possède des droits à la reconnaissance et à l'estime de tous ses concitoyens ; et ces sentiments, qui ne sont que la juste récompense des services qu'il a rendus, jamais les ravages du temps ne seront capables de les effacer ; car, avec la noble et profonde empreinte de vertu et de patriotisme qui l'a caractérisé, M. Labelle a été et sera toujours une de nos belles figures canadiennes.

Quoi qu'il advienne, d'ailleurs, pour nous, vénérables et estimés confrères, nous n'oublierons jamais ce que nous devons à ce prêtre, béni de Dieu et des hommes. Toujours, nous nous rappellerons que c'est à lui, ainsi qu'à feu le Dr. Cazeneuve, et notamment à M. le Dr. Meilleur, ici présent, que nous devons les places que nous occupons dans l'église et dans la société.

Avant de passer outre, nous aimerions à dire quelle dette

nous avons contractée envers les deux hommes dévoués qui ont partagé, avec ce prêtre aussi généreux que vénéré, l'honneur de la fondation du collège ; mais nous ne ferions que répéter ce que nous avons dit de M. Labelle. Le caractère sacerdotal imprimé à l'un d'eux, avec les devoirs particuliers qu'il impose, pourrait seul les faire distinguer. L'un était apôtre prêtre, les deux autres apôtres laïques ; mais tous trois ont exercé avec une égale fidélité l'apostolat confié à leur ardeur pour le bien.

Quant à celui dont la mort vient de nous priver, les années, en nous enlevant nos forces et quelque chose, peut-être, des souvenirs de la jeunesse, ne pourront jamais effacer au fond de nos âmes la douce et précieuse mémoire de ce père bien-aimé, de son dévouement pour nous, et de l'affection qu'il nous portait.

Sa mémoire, hélas ! voilà tout ce qui nous reste de celui qui faisait notre joie et le charme des plus heureux instants de notre vie !

Mais si nos regards ne peuvent plus contempler les traits de cet homme, que nous regrettons autant que nous le respectons, du moins, son nom, ses vertus, ses talents revivent-ils dans les deux vénérables frères qu'il nous a laissés comme les images fidèles de toutes les qualités qui brillaient en lui. Ces derniers vont maintenant occuper à eux seuls la place qu'ils avaient partagée dans nos cœurs avec celui que nous pleurons aujourd'hui ; nous savons trop les droits qu'ils ont à ce témoignage d'affection et d'attachement de notre part.

Il s'agit encore, ici, d'une dette de reconnaissance que nous sommes impatients d'acquitter ; puissions-nous le faire dignement. Aussi humbles qu'ils ont fait de bien, ils seraient

plus heureux, sans doute, qu'on laissât leurs œuvres dans l'oubli, qu'ils ont toujours cherché ; mais nous ne saurions, pour leur complaire, garder le silence au mépris de la justice et du sentiment que nous avons de leur mérite.

L'existence du collège, avec ses premiers développements, ne met pas en évidence que le nom porté par l'un de nos fondateurs ; mais elle accuse encore leur générosité personnelle et leur zèle signalé pour l'éducation de la jeunesse. Le regretté défunt a trop donné, pour qu'on pût réussir à nous imposer un secret qu'il n'a pas tenu à la modestie de faire durer toujours. On savait où la main qui s'ouvrait si largement pouvait aller puiser ; enfin, le mystère, qu'on n'eût jamais voulu révéler, contenait trop de lumière pour ne pas percer le nuage dont on cherchait à l'envelopper. Ainsi, ces deux hommes, MM. Edouard et J.-B. Labelle, qui, couverts du voile d'une excessive modestie, espéraient passer inaperçus dans la foule des bienfaiteurs du pays, et se cacher à l'ombre de leur vénéré frère, n'ont pas laissé que d'être reconnus et salués, comme ils le méritaient, du nom de bienfaiteurs signalés, pour ne pas dire, du titre de fondateurs proprement dits du Collège l'Assomption.

Certes, il n'en fallait pas tant à ces deux hommes pour s'assurer à jamais nos respects et nos sympathies ; aussi, seront-ils toujours estimés et vénérés de tous les élèves de cette maison, comme le fut celui qu'ils regrettent aujourd'hui.

Que ne nous est-il donné d'adoucir un peu la douleur trop amère de la perte de leur bien-aimé frère ! Rien depuis cette séparation cruelle ne saurait les consoler, que la pensée des exemples d'édification qu'il leur a laissés, et l'espérance de se réunir à lui dans une vie meilleure. Cette douleur n'est que trop naturelle ; car M. Labelle était l'aîné et le chef d'u-

ne famille singulièrement unie et heureuse de jouir des charmes de sa société.

Mais hélas ! après avoir nous mêmes partagé avec elle cette intimité, qui nous a permis d'apprécier davantage celui qu'elle pleure maintenant, nous ne pouvons plus nous-mêmes que mêler nos regrets aux larmes que son trépas lui fera longtemps verser ; car s'il était pour elle le plus doux et le plus estimable des frères, il n'était pas moins pour nous le plus tendre et le meilleur des pères ; il en avait le cœur et jusqu'à la sollicitude.

Eh bien ! ceux qu'il laisse avec les titres qu'il avait lui-même, seront les héritiers de l'affection que nous lui portions ; qu'ils nous accordent seulement la faveur de nous présenter à eux comme leurs enfants, ainsi que nous aimions à le faire envers celui qui vient de briser les derniers liens qui le retenaient à la terre, et qui ne demande plus de nous que le memento de la reconnaissance avec des prières.

Ce devoir, nous l'avons compris ; nous avons même commencé à nous en acquitter, et nous continuerons à le faire jusqu'à ce que nous descendions avec lui dans la demeure où il repose maintenant ; car nos cœurs ne cesseront de battre pour lui qu'en cessant de battre pour nous.

Comme nous l'avons annoncé par la voie des journaux, un service a été chanté, ce matin, pour le repos de sa belle âme. Nous avons choisi cette circonstance pour procurer aux anciens élèves l'avantage d'y assister en aussi grand nombre que possible.

Ainsi, Messieurs, ces jours, qui ont coutume d'être autant de fêtes pour nous et pour la plupart de nos anciens confrères, se sont changés, cette année, en des jours de deuil et de tristesse. Les couleurs les plus sombres, les chants les plus

lugubres ont disputé l'éclat de ces jours solennels aux couleurs les plus riantes et les plus gracieuses, aux accords les plus suaves et les plus joyeux. Chacun a pu trouver, dans les divers incidents qui ont caractérisé ces belles heures passées avec tant d'amis et de confrères, ce que demandent la reconnaissance et la piété, le cœur avec ses goûts et ses besoins, les ineffables réminiscences du passé, enfin les divers sentiments que doivent réveiller dans l'âme tant de choses capables d'émouvoir tout ce qui pense et réfléchit.

Au reste, Messieurs, bien que nous ayons conservé nos airs de fête et nos refrains accoutumés, nos regrets n'en sont pas moins vifs au fond de nos cœurs ; notre douleur n'en est pas moins ce qu'elle doit être, profonde et égale à celle de tous les bons enfants, qui ont perdu le plus tendre et le meilleur des pères.

Sous l'empire de ce sentiment, nous aurions voulu donner à cette solennité le caractère funèbre que semblaient commander les circonstances, faire taire les voix que vous avez entendues, et supprimer la partie récréative de nos exercices ; mais nous avons cru mieux faire encore en laissant à ces jours l'expression presque simultanée de la joie et de la douleur, afin de vous offrir, dans ce nouveau rendez-vous de famille, les couleurs et le tableau fidèle des événements de l'année.

Eh bien ! Messieurs, c'est ce que nous avons fait, et nous avons cru devoir en agir de la sorte, pour la plus grande satisfaction de tous, en laissant, ainsi, à chacun le choix des sentiments et des impressions qu'il aimerait à recueillir : telle a été, du moins, notre intention. Nous nous sommes donc bien gardés de n'étaler, en ces jours, que le spectacle du deuil et de la tristesse ; nous avons évité de n'offrir par-

tont que l'image de la mort, avec les sinistres pensées qu'elle réveille, à un public, dont une partie pouvait être étrangère à ces sentiments. Il nous a semblé, d'ailleurs, qu'il nous était imposé quelque chose comme un devoir de convenance, pour ne pas dire de reconnaissance, envers les personnes honorables et le concours plus qu'ordinaire des membres du clergé, que nous attendions pour cette fête littéraire, et qui, en effet, sont venus ajouter à nos séances l'éclat que vous leur voyez.

Ce devoir, nous avons cru qu'il nous était imposé envers vous tous, Messieurs, pour le témoignage de sympathie que vous nous accordez en ce jour, et pour la considération distinguée dont vous voulez bien honorer cette maison. Un concours aussi nombreux et aussi imposant, certes, voilà la plus belle expression de tous les meilleurs sentiments qui puissent provoquer, de notre part, reconnaissance, estime et affection.

Cet acte de reconnaissance était dû, surtout, et peut-être avant tous les autres, à ce citoyen si distingué, à ce vieillard si digne de nos respects et de notre considération, qui a bien voulu se donner le trouble de franchir une distance considérable, de s'éloigner de sa bien-aimée ville de Québec, pour honorer de sa visite une maison, qui sera toujours heureuse de le connaître, et fière d'avoir su mériter son attention.

M. Philippe Aubert de Gaspé, comme tout le monde le sait, est l'auteur de l'ouvrage qui a titre "Les Anciens Canadiens," duquel nous avons tiré le Mélodrame que vous avez vu représenter hier. Cette séance, vous le saviez déjà, est un hommage rendu à cet écrivain distingué. C'est une restitution obligée, pour les nombreux larcins que nous avons commis à ses dépens.

Quant à son ouvrage, rempli, comme il l'est, d'une sève éminemment chrétienne et patriotique, et fécond comme le talent qui a fait ce beau travail, il nous a fourni d'amples matériaux pour notre composition dramatique ; et, certes, nous ne l'avons pas épuisé ; on pourrait y trouver matière à de nouveaux essais en ce genre. Quant à celui que nous avons osé soumettre à votre appréciation, nous l'avons préparé pour la circonstance du 19 Janvier. Nous ne pouvions prévoir alors quel crédit pourrait obtenir un travail fait à la hâte, et au milieu de ses occupations ordinaires, par un de nos professeurs. (1) Mais comme un succès inespéré est venu couronner ses efforts, et justifier les motifs d'encouragement qui avaient stimulé son ardeur, nous avons cru pouvoir nous permettre d'inviter, pour l'époque de nos examens, l'auteur même des *Mémoires* si pleins d'intérêt que nous avons exploités ; et M. de Gaspé est ici !...

Nous sommes vraiment heureux de présenter à la vénération de notre jeunesse cet homme, qui l'a devancée de trois quarts de siècle sur la route de la vie, comme l'expression vivante de l'antique noblesse de nos premières familles canadiennes, et l'une des plus précieuses reliques d'un temps qui n'est plus.

Nous aimons ainsi à rapprocher les âges ; à mettre le vieillard à côté de l'enfant, qui peut plus à l'aise s'inspirer de sa sagesse et de ses vertus. Le vieil ami de sa foi et de son pays peut découvrir dans la jeunesse pleine d'ardeur et d'espérance qui l'admire, des cœurs bouillants, capables de battre un jour à l'unisson des nobles sentiments que les glaces de l'âge n'ont point encore refroidis au fond de son âme. Il peut observer dans ces jeunes intelligences ce qu'il faut pour

(1) M. Camille Caisse, S. D.

le remplacer plus tard ; et alors il peut songer à leur céder le théâtre où il s'est lui-même signalé, avec moins de regret et moins de souci de la vie.

Le jeune homme, lui, peut concevoir, en contemplant ces traits où les ans ont imprimé leur passage, et devant lesquels on s'incline de respect et d'une sorte de vénération, quelle estime et quels honneurs on accorde partout au vrai mérite ; il peut comprendre ce que l'on gagne à être homme du bien ; à suivre, en tout, la ligne du devoir ; à ne prêter l'oreille qu'à la voix de l'honneur et de la vérité. C'est à cette école, où le passé se présente à son âme avec ses glorieuses traditions, et les noms illustres qui s'y rattachent sans interruption jusqu'à ceux de son époque, qu'il lui est donné de comprendre que s'il faut que les hommes passent avec leur gloire et leurs titres, l'honneur et la vertu au moins ne doivent jamais mourir.

Ah ! puissiez-vous, noble citoyen, malgré votre âge avancé, vivre encore de longues années ! Voilà ce que demandent comme nous les lettres que vous avez cultivées avec tant de bonheur, et que vous allez enrichir, dit-on, d'un nouvel ouvrage, qui promet d'être aussi intéressant que celui qui l'a précédé. Voilà ce que demandent avec nous tous les amis du nom canadien, dont vous avez contribué à relever l'éclat. Voilà ce que demandent tous ceux qui, comme nous, vous entourent ici de leurs respects et de leur estime la mieux méritée.

Quoiqu'il en soit, si la mort, qui se joue des vœux les plus légitimes, rejette aussi les nôtres, elle ne pourra, du moins, nous ravir la gloire qui s'attache toujours au talent cultivé sous l'inspiration vraie du patriotisme et de la foi. Vos travaux, sans doute, resteront immortels, pour conserver immor-

tels comme eux votre nom et votre mémoire ; et l'auréole qui brille à votre front sera toujours radieuse comme la source pure, où elle va prendre sa fraîcheur et sa beauté.

Réponse de M. de Gaspé à M. le Supérieur.

MONSIEUR LE SUPERIEUR ET MESSIEURS,

Je griffonne tant bien que mal, dans la solitude de mon cabinet ; mais là s'arrête mon savoir faire. Je n'ai jamais eu la parole facile, même pendant ma jeunesse, et, parmi les infirmités inhérentes au vieil âge, la perte de la mémoire, des mots propres, des expressions précises, est une de celles auxquelles un septuagénaire est le plus exposé, même dans sa conversation intime : c'est sous cette pénible impression que je me suis décidé à écrire ce que je craignais de ne pouvoir improviser.

Après avoir écarté l'obstacle que je redoutais le plus, ma tâche est encore, néanmoins, bien difficile : celle d'exprimer combien j'ai été sensible à l'invitation que j'ai eu l'honneur de recevoir de Monsieur le Supérieur et de Messieurs les Professeurs du beau et important collège l'Assomption. Cette invitation devait, en effet, me toucher bien vivement, puisque ces Messieurs ont poussé la courtoisie jusqu'à ses dernières limites, en m'offrant de donner une répétition d'un drame, dont le fond est tiré de mon ouvrage "Les Anciens Canadiens," si je consentais à y assister,

C'est dans une occasion aussi solennelle que celle-ci, que je regrette amèrement, Messieurs, que mon cœur ne puisse parler sans le secours d'un interprète ; car ma bouche ne peut

exprimer que bien faiblement ce que j'éprouve de gratitude pour une faveur inattendue, que je sais ne devoir qu'à la bienveillance des âmes généreuses qui m'ont convié à cette belle fête.

J'ai peu d'espoir, Messieurs, de conserver longtemps le souvenir de votre gracieuseté : le septuagénaire ne vit que pour la tombe la plus prochaine ; mais quelque soit la durée de ma vie, elle aura l'effet de dissiper souvent les sombres nuages qui attristent, de temps à autre, l'existence d'un vieillard. Les jeunes Messieurs qui ont si bien joué le drame dont le fonds est tiré de mon ouvrage, "Les Anciens Canadiens," m'ont transporté aux beaux jours de ma jeunesse, et m'ont fait vivre pendant trois heures avec les amis que mon imagination avait créés.

H O M M A G E

DE

M. MAXIMILIEN BIBAUD, L. L. D.

Doyen de l'Ecole de Droit, au Collège Ste. Marie.

La Médaille, dont nous donnons ci-après la description, est un hommage de M. M. Bibaud, Doyen de l'Ecole de Droit, de Montréal, au collège l'Assomption, ainsi qu'aux nobles familles qui se trouvaient représentées à la grande soirée du 11 Juillet, consacrée à la répétition des " Anciens Canadiens. Les mots suivants sont rapportés tels qu'ils sont gravés sur la riche Médaille, que le collège tient de la générosité de cet ami, aussi dévoué qu'éclairé, de l'éducation. Cette médaille a coûté 6 Louis au savant Professeur.

On lit sur la première face :

Palmam qui meruit ferat.

LE DOYEN
DE
L'ECOLE DE DROIT
M'A
DÉDIÉ

Et sur le revers :

EN MÉMOIRE
DE
LA VISITE DES FAMILLES
DE GASPÉ
DE BEAUJEU
DE SALABERRY
ET DE MARTIGNY,
AINSI QUE DU DOCTEUR
MEILLEUR
AUX RIVES DE L'ASSOMPTION,
ET DE LA REPRÉSENTATION
DU DRAME,
LES ANCIENS CANADIENS,
L'ONZIÈME JOUR DU MOIS
DE JULES LXV

LETTRE A MONSEIGNEUR DE MONTREAL.

La lettre suivante a été adressée par M. le Supérieur à Mgr. de Montréal, au sujet de deux exemplaires du 19 *Janvier*, l'un pour Sa Grandeur et l'autre pour le Saint-Père, avec une adresse de circonstance.

L'Assomption, le 8 Mai 1865.

MONSEIGNEUR,

Pendant que, sous le beau ciel de l'Italie, vous étiez à contempler les gloires et les splendeurs de la ville Eternelle, vos enfants voyaient, dans un monde bien différent, sévir les rigueurs de cette partie si sombre et si mélancolique de l'année, qui n'est rien moins que l'*hiver* du Canada.

Quant à nous, cependant, ensevelis que nous étions sous les frimas et les neiges qui chargeaient nos climats assombris, nous n'avons pas laissé de célébrer au collège, à L'Assomption même, une fête de physionomie assez romaine, sinon par la richesse et la pompe qu'on y a déployées, du moins par les douces émotions qu'elle a fait naître, une de ces fêtes de famille caractérisées par l'expression et les épanchements d'une amitié franche et fraternelle.

Cette fête avait lieu, le 19 janvier, à l'occasion de la consécration d'un magnifique autel en marbre, donné au collège par les prêtres, élèves de cette institution. Il eut été bien doux pour nous, Monseigneur, de voir Votre Grandeur présider à cette auguste solennité ; il eut été aussi bien doux pour votre cœur de père, nous en sommes persuadés, d'assister à cette démonstration si belle et si imposante, de prendre part à la joie vive et franche de tous ces prêtres, qui vous ont voué le culte de l'affection la plus sincère et de la

vénération la plus profonde ; il eût été doux, surtout, pour votre cœur de Pontife, de consacrer par vous-même au Dieu trois fois Saint, ce don généreux, brillante expression de la reconnaissance et de la foi des anciens élèves du collège ; ce don qui, par son nom seul, l'Autel, rappelle, à la fois, ce qu'il y a de plus auguste sur la terre et de plus cher au cœur du prêtre, et, en particulier, au vôtre, Monseigneur, nous le savons. Mais votre zèle pour la gloire de Dieu et pour les intérêts spirituels du troupeau confié à votre sollicitude pastorale, vous retenait loin de nous ; et parmi tant d'amis et de frères, nos regards cherchaient en vain à distinguer les traits vénérables d'un Père, de celui qui, le premier, avait donné l'idée d'une réunion si touchante.

Connaissant l'intérêt tout particulier que vous portez au collège l'Assomption, Monseigneur, nous avons cru que malgré vos travaux multipliés, vous liriez avec plaisir, nous osons dire avec bonheur, le compte-rendu de cette réunion de famille, dont le souvenir nous sera toujours aussi cher qu'elle-même a été suave et délicieuse pour tous les élèves de cette maison. Voilà pourquoi nous venons déposer à vos pieds cet humble opuscule, priant Votre Grandeur de le bénir et de l'accepter comme le bouquet de notre fête. Daignez le regarder comme le reflet de la reconnaissance la plus sincère et de l'hommage le plus respectueux que nous vous présentons, en retour des bienfaits dont votre main paternelle nous a comblés tant de fois. Puisse-t-il vous dire qu'au pied de cet autel, délicieux rendez-vous de tant de prêtres et d'élèves, de ferventes prières s'exhaleront sans cesse de nos cœurs, pour le bonheur d'un Pasteur aussi cher que vénérable ! Puisse-t-il vous dire que, comme par le passé et plus que par le passé, s'il se peut, nous travaillerons avec tout le

zèle possible à remplir la noble intention des Fondateurs du collège, qui a été de doter l'Eglise de saints prêtres, et la patrie de citoyens vertueux ! Voilà pourquoi nous nous appliquerons à former des anges terrestres, comme le jeune et aimable Stanislas Kostka, sous le patronage duquel l'autel a été consacré. Cette tâche sublime, Monseigneur, nous l'accomplirons, si, tout en acceptant ce Mémorial de notre fête, vous daignez répandre sur nous vos plus abondantes bénédictions.

A toutes vos bontés pour nous, daignez, Monseigneur, ajouter celle de vouloir bien présenter à Sa Sainteté Pie XI, si vous le jugez convenable, l'Adresse ci-jointe, et cet autre exemplaire du " 19 Janvier," que Votre Grandeur a dû recevoir avec celui qui lui est respectueusement offert.

Un regard de bienveillance, de la part de notre bien-aimé Pontife, sur cet humble travail, une bénédiction tombée de ses mains sacrée sur notre maison, serait pour nous la récompense la plus douce de nos labeurs, et le sceau le plus précieux apposé à notre fête.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De votre Grandeur,

Le Prêtre respectueux et obéissant,

N. BARRET, Ptre.

Supérieur.

REPONSE DE MONSEIGNEUR.

Rome, le 12 juin 1865.

MONSIEUR LE SUPERIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 8 mai, avec "*Le 19 Janvier, 1865, au Collège L'Assomption*". J'ai lu l'un et l'autre, avec un plaisir d'autant plus grand, que j'y ai vu tout ce que vous a procuré de joie et de bonheur cette fête de famille. Cette joie, je l'espère, sera durable ; et ce bonheur, en se perpétuant sans interruption dans le cœur des professeurs, aussi bien que dans celui des élèves, vous attachera tous irrévocablement à la belle œuvre dont vous a chargés la divine Providence ; car toutes ces touchantes circonstances, qui ont si puissamment contribué à relever l'éclat de cette fête, ne se sont pas réunies ainsi par hasard. La sainte et toujours adorable Providence avait là ses vues ; et nous saurons plus tard, qu'elles étaient, en cela, ses intentions.

Quoiqu'il en soit, votre Adresse et votre Opuscule ont été présentés, aujourd'hui même, au Saint Père. Ayant obtenu de Sa Sainteté une audience, j'en ai profité pour déposer à ses Pieds sacrés ces objets qui avaient été préparés convenablement pour la circonstance et de manière à n'être pas indignes de la fête dont ils étaient la vive expression. Pour que, autant que possible, il n'y manquât rien, j'ai amené avec moi au Vatican, le bon M. Langlois, pour qu'en sa qualité d'élève du collège L'Assomption, il fût porteur de vos dons et de vos offrandes.

Le Saint Père a daigné recevoir ces dons avec cette bonté qui caractérise tous ses actes ; et quand on lui a eu dit que l'autel, qui a été l'objet de votre grande solennité, est le premier autel de marbre qui ait été fait dans votre pays, et

par un artiste de Rome, il a répondu en souriant : *Apparemment que vous avez chez vous plus d'or que de marbre.* Car il n'ignore pas, ce religieux Pontife, qui entre tous les jours dans tant de détails concernant le culte Divin, que notre pays est richement doté d'églises, dans lesquelles brillent, communément, des autels et des tabernacles dorés.

M. Langlois ne s'est pas retiré les mains vides du Vatican ; car le Saint Père lui a donné une médaille d'argent, dont il est très fier et qu'il conserve précieusement. Pour ma part, j'ai été très heureux que Sa Sainteté lui ait fait ce cadeau ; car il en est digne sous tous rapports ; et, par conséquent, il ne fait pas déshonneur à votre maison.

Ainsi, M. le Supérieur, vous voyez que vous ne vous êtes pas trompé, en pensant que, de loin, et sous le beau ciel de Rome, je prendrais ma bonne part à la joie de votre fête de famille. Je m'y suis, en effet, associé de tout mon cœur ; et je prie Dieu avec toute la ferveur dont je suis capable, de vouloir bien en rendre le fruit durable jusqu'à la dernière postérité. Mes prières vont être, d'ailleurs, secondées par celles qui, tous les jours, vont s'élever de cet autel jusqu'au Ciel. J'en aurai, comme vous me le faites espérer, ma bonne part ; et c'est de la sorte que, dans l'union des cœurs, nous nous préparerons à célébrer ensemble une autre fête qui ne finira jamais, et à laquelle, je l'espère, personne ne manquera de se rendre.

Je vous bénis avec tous vos confrères, sans oublier vos élèves, à qui je souhaite de bonnes et saintes vacances. En attendant le plaisir de vous revoir, je suis, de vous tous, le très humble et dévoué serviteur,

† IG. EV. DE MONTREAL.

M. N. Barret, Supérieur.

ADRESSE AU SAINT-PERE.

L'adresse suivante a été envoyée au Saint-Père par les Directeurs du Collège l'Assomption, avec un exemplaire du 19 *Janvier*, dont il est parlé dans les pages qui précèdent.

A Sa Sainteté Pie IX, glorieusement régnant,

TRES-SAINT PERE,

Il n'est aucun fils dévoué de l'Eglise, qui ne voie avec douleur les maux de cette mère désolée, et qui ne partage les angoisses de Votre cœur paternel. En effet, on ne peut que gémir, quand on entend gronder partout la tempête révolutionnaire, qui a bouleversé le monde moral, renversé des trônes, ravagé et ensanglanté Vos Etats, ébranlé toutes les sociétés, et porté le deuil et la consternation dans toutes les âmes honnêtes.

Quant à nous, Supérieur et Directeurs du collège de L'Assomption, nous n'avons cessé de prier le Dieu dont la Providence gouverne toutes choses, de vouloir bien éclairer les hommes pervers qui s'obstinent, par un aveuglement déplorable, à creuser l'abîme du mal sous les remparts destinés à protéger la religion et la vertu, d'accorder des jours meilleurs à son Eglise, et à Vous-même, Très-Saint Père, quelques années de paix et de consolation.

Ces prières et ces vœux, nous les avons répétés avec une nouvelle effusion de cœur, au jour solennel et heureux où l'un de vos Fils bien-aimés, le Très-Illustre Seigneur Farrell, Evêque de Hamilton, (1) a dédié au culte divin, dans la Chapelle de notre collège, un superbe Autel en marbre, (2)

(1) Voir à la brochure du 19 Janvier, pages 12, 35 et 44.

(2) Pages 8, 17, 43 et 60.

à l'occasion duquel a été écrite la brochure qui accompagne cette humble Adresse.

Votre Sainteté peut considérer les divers documents qui le composent comme les reflets d'une action qui a jeté un véritable éclat sur notre collège, en révélant, de la manière la plus noble et la plus touchante, l'esprit de foi, de reconnaissance et d'union si particulier à ceux qui ont fréquenté ses classes.

L'Autel dont il est question ici, est un monument de la générosité des Prêtres élèves de cette maison : ils l'ont érigé dans son sanctuaire, *comme le gage de leur sympathie envers cette Institution, un Mémorial de leur attachement et un nouveau moyen de ralliement entr'eux.* (1)

Cet autel fut consacré sous le vocable de Saint Stanislas de Kostka, (2) le 19 janvier 1865 : c'est sous ce titre que ces quelques lignes sont respectueusement présentées à Votre Sainteté.

Outre le haut intérêt que vous prenez à tout ce qui arrive sous le ciel de la Foi, le témoignage signalé d'estime et d'affection que Votre Sainteté a daigné accorder à trois de nos généreux et vénérés Fondateurs, MM. François, (3) Edouard, (4) et Jean-Baptiste (5) Labelle, nous fait espérer qu'Elle voudra bien accepter, en retour, cette bien modeste, mais fidèle expression de la piété de Ses enfants, et leur permettre, en même temps, d'épancher dans Son cœur les sentiments de leur plus vive gratitude, pour avoir, Elle-même,

(1) Brochure, pages 69 et 70.

(2) Page 66.

(3) Pages 49 et 60.

(4) Page 48.

(5) Pages 12, 18 et 45.

honoré d'une considération si distinguée la maison qui a rompu pour eux le pain de la science et des choses du salut

L'ainé de ces prêtres vertueux et vénérés, M. François, vient d'être enlevé à notre affection. Cette perte a plongé dans le deuil des centaines d'élèves, qui le vénéraient comme un père. Une seule considération peut adoucir leur douleur ; c'est que la Justice Suprême, qui ne laisse pas sans récompense le verre d'eau froide donné au nom du Dieu de charité et d'amour, nous permet d'espérer qu'elle a déjà reçu dans le sein de sa miséricorde cette âme couronnée par tant de bonnes œuvres, nourrie et fortifiée par les hautes pensées de la Foi, purifiée et consumée par les désirs d'une vie meilleure, après laquelle elle ne cessait de soupirer.

C'est le 1er de Mars de la présente année que cette belle âme est allée se réunir à son Créateur.

Le ciel, en laissant jusque là, parmi nous, ce bon et généreux serviteur de Dieu, semble avoir voulu lui accorder tout juste le temps de voir la première de ses œuvres, le Collège l'Assomption, se couronner de toutes les splendeurs d'un véritable triomphe, dans la journée du 19 Janvier.

Sans avoir assisté à cette solennité, empêché qu'il en était par la maladie qui devait bientôt l'emporter, il put, néanmoins, en apprendre tous les détails et en suivre les moindres incidents, avec tout l'intérêt que prend un Père à un événement de famille.

C'est qu'en effet cette grande et splendide Fête n'a été rien moins qu'un événement pour le collège l'Assomption, ainsi que pour tous les Prêtres qui ont eu l'avantage d'y faire leur cours d'études.

Or ce jour, le plus solennel de tous ceux que nous avons célébrés dans cette Maison ; ce jour, où tous les cœurs bat-

taient également d'une joie inaccoutumée et des élans d'une mutuelle reconnaissance ; ce jour, où nous avons chanté toutes les gloires de cette Institution, et payé le tribut d'éloges mérité à tous ceux qui lui ont accordé la faveur de leur protection ou de leur estime ; (1) ce jour, où nous avons formé des vœux si ardents pour tous les élèves qui en font la joie et la consolation ; ce jour, enfin, si beau et si délicieux pour nous, nous ne pouvions guères le passer sans nous reporter, un instant, par la pensée, aux pieds de notre Père commun. En effet, comment les plus purs épanchements de l'amitié, comment les jouissances les plus intimes du cœur pourraient-elles n'être pas entrecoupées, au sein d'une famille respectueuse et affectionnée, par les accents d'une vive douleur, quand celui qui, parmi les hommes, possède les titres les plus sacrés à sa vénération et à son amour, souffre à ce point qu'il semble ne rien trouver autour de lui pour adoucir l'amertume dont il est abreuvé ? Voilà pourquoi, au milieu des mouvements et des transports d'une indicible joie, nous avons, comme instinctivement, jeté un coup d'œil du côté de la Ville-Eternelle, (2) vers le Pontife qui pleure incessamment sur l'égarement d'un si grand nombre de ses enfants, sur les maux infinis de l'Eglise et les ignominies dont on l'abreuve, enfin sur le sort malheureux de tant d'âmes dont l'enfer regorge à la honte du nom chrétien. Nous avons, en même temps, exprimé l'espoir que le Divin Maître, qui a toujours les yeux ouverts sur les siens, ne tarderait pas à mettre un terme à la fureur des méchants, à rendre la paix à son Eglise, et la joie au cœur de celui qui défend avec autant d'héroïsme les droits de cette glorieuse Epouse de J. C. si long-

(1) Brochure, pages 21, 22, 46, et les suivantes jusqu'à la page 57.

(2) Pages 58 et 59.

temps persécutée. Nous n'avons pu nous empêcher d'admirer encore combien l'Esprit-Saint, qui est l'âme de tous Vos conseils, Vous rend fort et redoutable aux phalanges ennemies, que le bras de Dieu et Votre étonnante fermeté arrêtent aux portes de Rome.

Reconnaissance ! mille fois reconnaissance au ciel qui Vous a choisi, dans ces temps mauvais, pour être le ferme soutien et la colonne inébranlable de l'Eglise et du monde entier !

Reconnaissance et honneur à Vous, Père saint et béni, qui avez le courage de Vous opposer comme un mur d'airain aux entreprises des hommes égarés, qu'une fureur aveugle semblerait pousser au renversement de tout ordre religieux et social !

Telles sont, Très-Saint Père, les pensées qu'ont suggérées à Vos enfants de l'Assomption les splendeurs de la démonstration du 19 Janvier, ainsi que leur juste admiration pour Vous. Tels sont les sentiments et les vœux qu'ils ont exprimés, en ce jour, pour l'exaltation de l'Eglise et le triomphe de la cause du bien que Vous défendez, au nom des intérêts les plus sacrés de la religion et de l'humanité. Il convenait que ce jour de bon et joyeux souvenir, où presque tous les Prêtres élèves du Collège furent assez heureux pour se trouver réunis ; il convenait que cette circonstance, la plus mémorable pour eux, fût choisie, de préférence, pour témoigner à l'un des plus grands et des plus magnanimes Pontifes qui aient occupé la Chaire de St. Pierre, les sentiments d'affection toute filiale qu'ils ont pour lui, et pour protester, en même temps, contre l'esprit de malice, qui pousse le monde à sa ruine, en soufflant partout le vent de ses doctrines

empoisonnées, et en inculcant au cœur des peuples séduits le germe d'une trop prochaine dissolution.

Puissiez-Vous, Très-Saint Père, considérer ce petit Mé-morial de notre fête de famille, comme la manifestation la plus éclatante et la plus sûre garantie de nos meilleurs sentiments de reconnaissance envers Dieu de qui nous tenons tout ; envers l'Eglise qui nous dirige à travers tous les écueils au port de notre véritable et céleste Patrie ; envers Vous-même, Très-Saint Père, qui, dans ces temps difficiles, présidez avec tant de sagesse aux glorieuses destinées de cette arche du salut, que le monde verra toujours dominer les mauvaises passions des hommes de toute la hauteur de son infailibilité.

Daignez, Très-Saint Père, daignez dans Votre bonté accepter ce trop faible, mais sincère témoignage d'affection et d'attachement de la part de Vos enfants dévoués, et bénir, au moins, l'intention avec laquelle ils le déposent à Vos pieds sacrés !

N. BARRET, Ptre., Supérieur,

F. DORVAL, Ptre., Curé.

D. LAPORTE, Ptre., Directeur,

F. X. CAISSE, Ptre., Procureur,

F. VÉZINA, Ptre.,

G. LAPORTE, Ptre.,

Professeur de Philosophie,

P. A. LAPORTE, Ptre., Préfet des Etudes,

OD. GUILBAULT, Ptre.,

Professeur de Versification.

Assomption, le 8 Mai, 1865.

BREF DU SOUVERAIN PONTIFE.

*Dilectis Filiis, Moderatoribus et Professoribus Collegii
ab Assumptione nuncupati, Marianopolim,*

DILECTI FILII, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM,

Non sine peculiari gaudio accessimus, à litteris vestris, adjectoque libello, splendidi notitiam muneris, quo veteres collegii hujus alumni caritatem suam in domum, ubi ad sacros ordines ascenderant, nec non in fratres, qui ibi nunc educantur, et in eas omnes, qui ibidem erunt, in posterum, instituendi, testari voluerunt. Et eo magis indole erecti monumenti delectati sumus, quod eam accommodatissimam perspexerimus, cum augendo splendori cultus, fovendae que omnium pietati, et expiandis defunctorum fratrum animabus; tum etiam confirmandis in Clero mutui addendis ad praelianda praelia Domini et ad impensius unitatis studium cum hac sanctâ sede fovendum, ac vividiores in eam et in Nos amorem. Marmorea enim ara ad divinam illam caritatis victimam immolandam erecta fuit, quæ Ecclesiæ suo sanguine fundatæ centrum in hac Petri Cathedra constituit; sic ut hujusmodi monumentum, suapté naturâ caritatis, virtutis ad pugnandum et unitatis illex ac incitamentum esse debeat.

Piâ itaque lætitiâ vestrâ vehementer gavisi sumus, religionique et animarum emolumento faustum inde duximus auspiciū. Fieri quippe nequit, ut Deus, qui caritas est, in iis non maneat, qui mentem viresque suas contulerunt ad sacrum hunc ignem fovendum et perennandum, eorumque laboribus et cœptis non benedicat. Hanc vobis, in primis, cœ-

lestem gratiam adprecamur, ejusque et cœterarum omnium
auspicem, præcipuæque benevolentiae Nostræ testem Bene-
dictionem Apostolicam vobis peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum die 21 Junii 1865, Ponti-
ficatûs Nostri Anno XX.

Pius PP. IX

*A Nos Chers Fils les Directeurs et
Professeurs du Collège l'Assomption, Montréal,*
CHERS FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Ce n'est pas sans un vif sentiment de joie, que Nous avons appris, par votre lettre et l'opuscule qui l'accompagnait, le don magnifique par lequel les anciens élèves de ce collège ont voulu témoigner leur affection profonde pour la maison où ils avaient été promus aux ordres sacrés, envers les jeunes frères qui y reçoivent maintenant leur éducation, et à l'égard de tous ceux qui, à l'avenir, devront y être instruits. Et Nous avons appris l'inauguration de ce monument avec d'autant plus de bonheur, que c'est celui que Nous avons jugé le plus convenable, par sa nature, tant pour ajouter à la splendeur du culte divin, nourrir la piété de tous, et purifier les âmes des frères défunts, que pour unir plus étroitement les membres du clergé par les liens d'une mutuelle charité, leur communiquer un nouveau courage pour combattre les combats du Seigneur, allumer en eux un désir plus ardent de se conserver dans l'union avec ce Saint-Siège, et accroître leur affection pour lui et pour Nous-même. En effet, ce n'est rien moins que le marbre qu'on a choisi pour en faire l'autel, où devra s'immoler la victime d'amour qui a fait de cette chaire de Pierre le centre de l'Eglise, qu'elle a fondée dans son sang divin ; en sorte que ce monument devra tirer, du fond même de sa nature, des charmes et des attraits tout particuliers, pour exciter les mouvements de la charité, et inspirer des sentiments de vertu comme il en faut pour le combat, avec une volonté plus ferme de se conserver dans l'unité.

C'est pourquoi, votre joie, empreinte d'un sentiment tout religieux, Nous a vivement rejoui, et Nous en avons auguré

favorablement pour la religion et le bien des âmes. Car il ne peut se faire que Dieu, qui est charité, ne demeure pas dans ceux qui ont consacré tout ce qu'ils ont d'intelligence et de forces à exciter et entretenir ce feu sacré, et ne bénisse pas leurs travaux et leurs entreprises. Cette grâce est la première que Nous conjurons le ciel de vous accorder ; et, afin d : vous donner un gage de cette faveur et de toutes les autres, ainsi que la preuve de Notre bienveillance toute particulière, Nous vous accordons, avec beaucoup d'affection et d'estime, Notre Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, à Saint Pierre, le 21 Juin (1) de l'année 1865, et de Notre Pontificat la 20ème.

PIE IX, Pape.

(1) On sait que le 21 juin est l'anniversaire du couronnement de Pie IX. Les messieurs de l'Assomption ont droit de se féliciter qu'un jour si heureux pour l'Eglise ait été choisi par son glorieux Pontife pour les combler de bonheur en les bénissant.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.

I.—Introduction	3
II.—Compte-Rendu des Exercices Littéraires, au Collège l'Assomption, les 10, 11 et 12 Juillet 1865.....	9
III.—Biographie du REVD. M. F. LABELLE, par le REVD. M. N. BARRET, Supérieur du Collège l'Assomption	16
IV.—Oraison Funèbre du REVD. M. LABELLE, par le REVD. M. CHARLES LEMIRE MARSOLAIS	28
V.—Médaille présentée aux REVDS. MM. LABELLE en 1863, au nom du SOUVERAIN PONTIFE.....	40
1o. <i>Examens de 1863 (Extrait de La Minerve)</i> ...	41
2o. <i>Adresse des anciens élèves</i>	44
3o. <i>Adresse des élèves</i>	49
VI.—Prologue du Melodrame : <i>Archibald Cameron of Lochiell</i>	50
VII.—Discours à la mémoire du REVD. M. F. LABELLE et en l'honneur de PH. AUBERT DE GASPÉ, ECR., par le REVD. M. N. BARRET.....	55
VIII.—Réponse de M. DE GASPÉ.....	67
IX.—Hommage de M. MAXIMILIEN BIBAUD, L. L. D. Doyen de l'Ecole de Droit.....	69
X.—Lettre à MONSEIGNEUR DE MONTRÉAL.....	70
XI.—Réponse de MONSEIGNEUR.....	73
XII.—Adresse au SAINT-PÈRE.....	78
XIII.—Bref du SOUVERAIN PONTIFE.....	81